

Metmati Maamar

Qui est le criminel qui a falsifié le livre de Tabari ?

« Je considère que le Sunnisme¹ tout comme le Chiïsme² ont tous deux leur part de vérité et leur part de mensonge.

J'estime que mon devoir de musulman m'impose de découvrir ces vérités et ces mensonges pour ne garder que les vérités, lesquelles en définitif, ne sont que la propriété de l'Islam.

Ma démarche consistera donc, à restituer à l'Islam ces vérités pour ne suivre, que l'Islam ».

¹ Lorsque je dis Sunnisme je ne fais pas allusion à la doctrine mais uniquement à toutes les sectes dont elle a accouchées.

² Il en est de même pour le Chiïsme.

Au nom d'Allah le Clément le tout Miséricordieux.

Mes frères, mes sœurs, lecteurs, lectrices, vous allez vous rendre compte à quel point le livre de Tabari traduit de l'arabe vers le français par Hermann Zotenberg a été falsifié ! Pourtant, vous n'avez entre vos mains, qu'un tout petit échantillon de l'ampleur de cette dénaturation.

Je vous invite donc à vous tenir au courant de nos parutions afin de connaître si vous le souhaitez, et dès que cela nous sera possible, l'intégralité des dénaturations opérées dans le livre de ce grand historien, Tabari.

Edition la Lanterne

Tel : 06.11.10.35.00

www.la-lanterne.net

Mail : info@la-lanterne.net

Comment ai-je découvert que le livre de Tabari a été falsifié ?

Quelques années après m'être converti à l'Islam, je me rendais la plupart des week-ends, à la rue Jean Pierre Timbaud située dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, afin d'y acheter mes livres.

Dans cette même rue, il existait une librairie Chiite, la seule d'ailleurs. Je m'y rendais aussi pour y faire mes achats. Ce libraire qui était, et est encore probablement Chiite, me fit un jour cette réflexion : « *T'as pas compris encore !* » (Puisqu'il me voyait souvent chercher des livres). Je lui répondis : « *J'ai pas compris quoi ?* ». Il me répondit alors : « *Que le Chiïsme est la véritable voie* ». Je lui répondis : « *Non ! Je n'ai pas encore compris !* ».

Et je cherche à comprendre à ce jour, soit près de quinze ans plus tard !

Un jour, une discussion autour de la succession du Prophète s'engagea. Ce dernier m'affirma, que dans le livre de Tabari, il y avait écrit tel passage. Etonné, je lui dis que non ! Je connais bien Tabari. Je l'ai lu et étudié plusieurs fois. Je peux donc affirmer sans risque de me tromper, que ce texte n'existe pas dans le livre de Tabari. Et j'étais prêt à mettre ma main à couper ! Il prit alors le livre de Tabari (en arabe) et me

lit le passage concerné ! Je fus choqué, et ne vous cache pas que j'étais aussi très gêné, car la minute précédente, j'affirmais tel un grand savant, que ce texte n'existait pas dans le livre de Tabari. Moi qui croyais bien connaître Tabari, je me rendais soudainement compte, que je ne connaissais pas grand-chose de Tabari. Et cela, bien que j'avais passé des années à lire et relire Tabari. En réalité, je n'avais lu qu'une reproduction grossièrement falsifiée. On m'avait induit en erreur, comme on m'a induit en erreur le jour où j'ai rencontré « l'Islam » de France. De nos jours, pour apprendre une vérité, il faut parfois passer par mille mensonges et cinq ans d'étude !

Mais comment des textes figurant dans le livre de Tabari, n'existent pas dans le même Tabari en version française traduite par Hermann Zotenberg. Depuis ce jour, je me suis dit qu'il fallait que je fasse des investigations, non seulement dans mon intérêt, mais aussi pour le faire savoir à toute personne craignant d'être manipulée.

Je vous propose à présent, un court extrait de mes découvertes, afin de vous éviter la honte et la gêne que j'ai moi-même subies.

Préliminaire

Nous avons pu lire dans mon fascicule, « *La prière innovée* », au sujet de la question de la prière dite de *Tarawhir*, c'est-à-dire la prière que les musulmans dits Sunnites effectuent collectivement à la mosquée durant le mois du Ramadan, qu'elle fut comme nous l'avons vu, innovée par Omar fils de Khatab (que Dieu soit satisfait de lui). Bien que cette innovation contredit, comme nous l'avons aussi vu, radicalement les recommandations de notre Prophète, selon certains de ses dits, rapportés entre autres, par le très respectueux Boukhari, ainsi, qu'Abou Daoud, Tabarani, Hamed, et sûrement par bien d'autres. Qu'Allah agrée leurs œuvres, accepte leur repentir et les récompense par ce qu'il y a de plus cher pour un musulman, la satisfaction d'Allah. (Amine)

Dits du Prophète ne souffrant, comme cela est parfois le cas, ni de contradiction, ni de divergence.

Nous avons pu constater à la lecture de ce fascicule, lors de la traduction du livre de Tabari de l'arabe vers le français, l'ajout du mot « *louable* ». L'ajout de ce mot, n'a sans doute qu'un objectif, conforter et légitimer l'institution de la prière dite de *Tarawhir*.

En effet, à la lecture de la version française du livre de Tabari, et de toutes éditions confondues, il est écrit je cite « *L'une des institutions louables d'Omar fut l'instauration des Tarawhir*³ ». Ce texte figure donc dans la traduction française de Tabari rédigée par Hermann Zotenberg laquelle a été reprise par les éditions, « **La Ruche** », « **Actes Sud** » et « **Al-Bustane** ».

Il faut savoir que le même texte existe en substance et plus prolixe, dans la version originale de Tabari, donc en arabe. Néanmoins, avec cette grande différence comme je l'ai dit, que le mot « *Louable* » n'existe pas dans la version originale ! Le texte en arabe dit je cite : « *Et c'est lui (Omar) le premier à avoir rassemblé les gens (musulmans) sous la direction d'un seul imam pour accomplir la prière de Tarawhir durant le mois du ramadan. Il adressa des lettres à toutes les villes des possessions musulmanes pour leur ordonner d'agir ainsi... etc. etc.*⁴ ».

A la lecture de ce paragraphe, on peut constater, qu'il n'existe pas de mot « *Louable* », bien qu'étrangement, il existe dans la version française. Il fut comme je l'ai dit, purement et simplement rajouté lors, soit, de la traduction de l'arabe vers le français, soit ultérieurement ! Nous y reviendrons.

Alors que c'est-il passé exactement ? Il sera très difficile de le savoir avec exactitude. Cependant, on peut être sûr qu'une main étrangère et intéressée est venue dénaturer le livre de Tabari. Plus alarmant encore, puisque la falsification ne s'arrête malheureusement pas là, et je dirais même, bien au contraire !

³ **Tabari**. Tome 1 page 541.

⁴ **Tabari**. Tome 2 pages 569 & 570. (version arabe)

Alors qui et pourquoi a-t-on agi ainsi ?

Qui ? Cela peut venir du traducteur lui-même comme cela peut venir d'une, ou de plusieurs autres personnes.

Pourquoi ? A l'évidence, et cela ne fait aucun doute, afin d'induire les musulmans en erreur. On préfère vraisemblablement, savoir les musulmans à la mosquée s'éreinter à prier, plutôt que chez eux, ou chez d'autres frères, à évoquer l'actualité politique. Puisque, on le sait très bien, le mois du Ramadan est propice à l'affrontement guerrier. Il ne serait donc pas étonnant que si cette innovation telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, c'est-à-dire à l'échelle planétaire, n'est pas dénoncée, c'est qu'on le veut bien ! Quoi qu'il en soit, l'absence totale de dénonciation, volontaire ou pas, arrange sans aucun doute possible, tous les Etats mécréants et hypocrites, ce qui est une bien drôle de coïncidence ! Et c'est justement le genre de coïncidence auquel je ne crois pas.

Cependant, une autre hypothèse est aussi et parallèlement envisageable, à savoir ; que l'on a voulu blanchir Omar, (que Dieu soit satisfait de lui) bien que celui-ci n'a, à l'évidence, rien demandé ! L'affrontement Chiite/Sunnite y joue probablement un rôle important. Je dis donc que probablement, a-t-on voulu blanchir Omar exactement comme l'a fait l'écrivain, le Cheikh Salih b. Abdellah al-Fawzan, dans son livre intitulé, « *L'hérésie*⁵ », on pourra lire dans ce livre je cite : « *Omar réunit les musulmans derrière un seul Imam, comme il l'avait pratiqué derrière le Prophète (S). Cela n'est donc pas non plus une hérésie* » (pour l'intégralité du texte, consulter le site la Lanterne et les Douze)

Revenons à présent à Tabari.

En effet, en mettant dans la bouche de Tabari le mot « *Louable* », on laisse à penser, puisque c'est Tabari « lui-

⁵ « *L'hérésie* » Editions Assia.

même qui le dit », que les *Tarawhir* sont une bonne innovation, en conséquence de quoi, Omar n'a donc commis aucune faute et moins encore, d'hérésie. L'ajout du mot « **louable** », est une sorte de message subliminal, on ne vous le dit pas, mais faisons en sorte que vous le pensiez ! Bizarrement, on retrouve exactement cette même méthode comme nous allons le voir, dans le chapitre consacré au moine Bahira.

Toute personne qui lira le texte avec cette phrase, « **L'une des institutions louables d'Omar...** » pensera automatiquement et obligatoirement que l'innovation des *Tarawhir* est une bonne innovation, qui ne contredit donc en rien, ni le Coran ni la Sunna. Ce qui est, comme on l'a vu dans mon fascicule « *La prière innovée* » parfaitement inexact.

Voilà en résumé, ce que j'avais à dire sur la question de la falsification du livre de Tabari, au sujet des *Tarawhir*.

Abordons à présent et si vous le voulez bien, le vif du sujet. Nous allons constater que la main très intéressée, probablement la même qui s'est permise d'ajouter le mot « **louable** », ne s'est pas contentée comme je l'ai dit, que de cela.

A l'évidence, nous sommes sans le moindre doute possible, face à une altération très grave, et dont, le ou les auteurs semblent pour le moins très mal intentionné(s) pour ne pas dire, diabolique (s). Puisqu'il(s) n'hésitent pas au nom de leur idéologie, à égarer toute personne désireuse d'en savoir plus sur l'Islam. Cela est d'autant plus grave, si la manipulation provient de « musulman(s) » lesquels ont-ils peut être eux aussi pensé agir dans l'intérêt de la communauté !

J'émetts l'hypothèse que ce sont peut-être un ou des « musulman(s) » qui ont agi ainsi, puisque comme nous allons le constater, tous les textes incriminés, laissent à penser que le, ou les criminels, ont agi dans l'intérêt de leur idéologie sectatrice.

Parallèlement à cela, ce qui me fait sursauter, est la question suivante ; **Combien de livres, combien de textes ont subi le même sort ?**

Je tiens à avertir le lecteur, que je n'ai pas jugé utile de lire l'intégralité du livre de Tabari en arabe, ceci afin de le comparer à la traduction française, et le cas échéant, relever toutes les dénaturations. Il n'est, je pense, pas utile, de « fouiller » les moindres recoins dès lors que le crime est bel et bien constitué. Je ne vous cache pas, que je me suis évité par la même occasion, un travail harassant. Cependant, si Allah que soit exalté sa grandeur me le permet, je dénoncerai dans un avenir proche, toutes les amputations et altérations qu'a subi le livre de Tabari.

Non seulement en la mémoire de cet éminent savant et historien, mais aussi, afin que mes frères et sœurs, sachent déjouer les pièges qu'on leur a posés !

La falsification du livre de Tabari pourrait-être appelée, manœuvre de ; **L'ajout et de la suppression**, ou encore, **manœuvre de l'addition et de la soustraction**.

Manœuvre frauduleuse qui consiste à faire disparaître (suppression) des textes figurant dans la version originale, et à ajouter (l'ajout) des textes ne figurant pas dans la version originale.

Les textes sont dans les deux cas, purement et simplement inventés. En somme, une pure création de l'imagination ! Passons à présent à l'essentiel.

FALSIFICATION : N°1

Prenons tout d'abord connaissance de l'histoire du moine Ba'hîrâ, laquelle est connue de tous les théologiens musulmans et acceptée par eux. Cependant, et comme c'est souvent le cas en matière d'histoire, il existe différentes versions des événements. Néanmoins, la polémique au sujet de ce passage historique, ne porte que sur certains détails, comme par exemple, l'âge qu'avait le prophète à ce moment là. Avait-il huit, neuf, dix, onze ou douze ans ? Voici l'histoire telle que la rapporte l'historien Tabari.

HISTOIRE DU MOINE BA'HÎRÂ

« Or ils arrivèrent près de Bassore, qui est la première ville du territoire de Syrie. Il y a aux portes de la ville un couvent où résidait un moine nommé Ba'hîrâ, qui avait lu les anciens écrits et y avait trouvé la description du Prophète. Il y avait près de là une station où s'arrêtaient toutes les caravanes qui y passaient. La caravane d'Abou-Tâlib y arriva pendant la nuit. Quand le jour fut venu, laissant brouter les chameaux, les gens se mirent à dormir. Mo'hammed était assis et gardait leurs effets. Lorsque le soleil devint plus chaud, un nuage ayant la forme d'un grand bouclier vint ombrager la tête du Prophète. Voyant cela, le moine ouvrit la porte du couvent et en sortit ; les gens de la caravane se réveillèrent. Ba'hîrâ prit Mo'hammed sur son cœur et l'interrogea sur sa position, sur son père, sa mère et son grand-père. Mo'hammed lui raconta tout, ainsi que l'histoire des anges qui lui avaient ouvert le corps, exactement comme cela s'était passé. Ba'hîrâ lui demanda ce qu'il voyait la nuit en songe, et Mo'hammed le lui dit. Tout cela s'accordait avec ce que Ba'hîrâ avait trouvé dans les livres. Ensuite il regarda entre ses deux épaules et y aperçut le sceau de la prophétie. Alors il dit à Abou-Tâlib : Cet enfant que t'est-il ? L'autre répondit : C'est mon fils. Ba'hîrâ dit : Il est impossible que son père soit vivant. Abou-Tâlib dit alors : C'est mon neveu. Ba'hîrâ demanda : Où le mènes-tu ? L'autre dit : En Syrie. Ba'hîrâ dit : Celui-ci est le meilleur de tous les hommes de la terre et le Prophète de Dieu. Sa description se trouve dans tous les écrits de l'ancien temps, ainsi que son nom et sa condition. J'ai maintenant soixante et dix ans, et il y a bien

longtemps que j'attends sa venue comme prophète. Je te conjure par Dieu de ne pas le conduire en Syrie, de peur que les juifs ou les chrétiens ne le voient et ne l'enlèvent. Ils ne pourront pas le tuer, parce que personne ne peut enfreindre la décision de Dieu ; mais il se peut qu'ils l'estropient des mains ou des pieds ou du corps. Renvoie-le chez lui à la Mecque. Abou Bekr aç-Ciddîq, qui était présent, dit à Abou-Tâlib : Renvoie-le à la maison, pour éviter ces dangers. Abou-Tâlib le renvoya sous la garde de l'un de ses esclaves, et Abou-Bekr envoya avec lui Belâl. Une tradition rapporte qu'Abou-Tâlib retourna lui-même, renonçant à son voyage⁶ ».

Avez-vous relevé l'incohérence ? Pour ceux et celles qui ne l'ont pas relevée, je vais vous la dire. On apprend à travers la lecture de ce texte, que Abou Bakr (que Dieu soit satisfait de lui) futur beau père et premier successeur du prophète, conseille l'oncle du Prophète, Abou-Tâlib, par ces mots, je cite ; « *Renvoie-le à la maison, pour éviter ces dangers* » puis Abou Talib s'exécute ; « *Abou-Tâlib le renvoya sous la garde de l'un de ses esclaves* ».

Mais, comment Abou Bakr pouvait-il tenir de tels propos, puisque le Prophète était l'aîné d'Abou Bakr d'au moins trois années ! Or, lorsque l'on sait que, le Prophète n'était âgé lors de ce fait historique, que de, selon Tabari, neuf années, et dans le meilleur des cas, de dix années, ou encore pour les plus septiques, de douze années, comment alors, Abou Bakr aurait-il pu tenir ces propos ! Car, soustraction faite, $9-3 = 6$! Cela veut dire qu'Abou Bakr n'avait pas plus de six ans, (ou même, sept ou encore huit ans) puisqu'il était comme je l'ai dit, le cadet du Prophète de pas moins de trois années ! Tabari rapporte que :

« Mo'hammed, ayant alors neuf ans, le pria de le prendre avec lui ; mais Abou-Tâlib n'y consentit pas, disant : Tu es encore un enfant. Et il le confia aux soins de son frère 'Abbâs. Lorsque Abou-Tâlib fut sur le point de monter sur le chameau et qu'il prit

⁶ p.244 « Chronique de **Tabari** »

congé des gens, Mo'hammed se tint devant lui, pleura beaucoup et dit : Ô mon oncle, prends-moi avec toi. Le cœur d'Abou-Tâlib fut touché, il le prit et l'emmena avec lui⁷ ».

Dans ce cas précis, comment un enfant de six, sept, huit ou neuf ans, pouvait-il dire, bien plus, conseiller un vieil homme, l'oncle du Prophète, par ces mots ; « ***Renvoie-le à la maison, pour éviter ces dangers*** » !

Et puisqu'il est impossible que Abou Bakr ait pu prononcer à cet âge de telles paroles, nous sommes donc contraints de nous rendre à l'évidence qui veut que, nous sommes face et sans le moindre doute possible, à une manœuvre frauduleuse. Ce qui nous amène en toute logique, à penser, que non seulement Abou Bakr n'a jamais ouvert la bouche, mais bien plus, qu'il n'était pas même présent lors de ce fait historique !

En conclusion de quoi, la volonté de vouloir rehausser Abou Bakr en essayant de lui accorder un statut au delà de ce qu'il lui est unanimement reconnu, revient à nous laisser penser, que l'on tente de rabaisser Ali. On rehausse d'un côté, donc, et mathématiquement, on rabaisse de l'autre ! De « l'autre », il ne peut s'agir que d'Ali ! En effet, n'oublions pas le conflit Chiite/Sunnite, autour des questions ; Qui était le compagnon le plus digne à la Califat ? Qui était le meilleur compagnon du Prophète ? Ces questions et bien d'autres, sont connues, et suscitent encore de nos jours, de fortes tensions entre les Chiïtes et les Sunnites. Il n'y a, à mon avis, pas d'autres hypothèses possibles. Le seul but de ce mensonge, est de rehausser (bien qu'il n'ait rien demandé), Abou Bakr. Cela constitue donc une manœuvre frauduleuse. Manœuvre frauduleuse qui porte un coup irrégulier aux thèses Chiïtes. On peut qualifier cette méthode de coup de couteau dans le

⁷ p.244 « Chronique de **Tabari** »

dos. Cette drôle de méthode va, comme nous allons le voir se confirmer nettement.

Là encore, on tente comme on l'a fait pour les *Tarawhir*, de passer un message subliminal. On ajoute des mots, lesquels ont pour unique but, d'influencer notre raisonnement. Pour les *Tarawhir*, on a ajouté le mot « **louable** » ce pour nous amener à penser que les *Tarawhir* sont une **louable innovation**. Là, on ajoute **la présence d'Abou Bakr** pour nous amener à penser qu'Abou Bakr était très, très, proche du prophète. Plus Abou Bakr est proche du Prophète, plus Ali s'en éloigne, cela est une règle mathématique, l'adéquation. En conclusion, les deux rajouts ont pour but évident, de contrecarrer les thèses Chiites. Je tiens à dire que j'estime tout à fait normal, licite et obligatoire pour un musulman d'œuvrer à contrecarrer telle ou telle revendication de telle ou telle secte, si, il estime sincèrement que ce sont des sectes égarées et donc néfastes pour les musulmans, à condition bien sûr, qu'il le fasse avec des moyens licites et dans le cadre il va sans dire, de l'Éthique de l'Islam. Et non d'un coup tordu comme c'est le cas ici.

J'ai d'ailleurs moi-même contesté nombre d'affirmations émanant de musulmans Chiites sans pour autant être malhonnête⁸.

On tente de présenter Abou Bakr un peu comme un copain d'école du Prophète, en faisant croire qu'Abou Bakr connaissait depuis toujours le Prophète au point où il voyageait déjà enfant avec le Prophète !

Il faut retenir son sourire, lorsque l'on lit dans le même texte, je cite « *...et Abou-Bekr envoya avec lui* (le Prophète) **Belâl** ». Ainsi, non seulement, Abou Bakr âgé d'à

⁸ A lire par exemple mes corrections au livre de Tijani « **Comment j'ai été guidé ?** » ou encore, mon livre « **Lettre ouverte à nos frères Chiites** » tous deux téléchargeables gratuitement sur notre site ; ww.la-lanterne.net

peine six ans selon Tabari, et peut-être tout au plus, neuf, selon d'autres, conseille le vieil oncle du Prophète, mais aussi lui ordonne je cite : « ***d'envoyer avec lui Belâl*** » Il faut croire qu'Abou Bakr était plus qu'un enfant précoce !

De plus, on se demande, non seulement, ce que faisait Bilal l'esclave d'Umayya b. Khalaf, avec Abou Bakr et le Prophète en voyage pour la Syrie ! Mais aussi quel âge avait Bilal ? Je ne serais pas étonné d'apprendre qu'il n'avait qu'un ou deux ans ! Et peut-être même qu'il n'était pas encore né ! Je vous invite à le découvrir.

D'ailleurs, je ne suis pas le seul à avoir découvert cette incohérence, puisque j'ai découvert ultérieurement que ibn Khatir, en parle aussi en citant certains savants. Mais aussi, un non musulman, l'écrivain Caratini dans son livre « Mahomet » lequel a aussi souligné cette bizarrerie lorsqu'il écrit je le cite :

« *Certaines sources mentionnent, parmi les voyageurs, Abu Bakr* (le futur beau-père du Prophète et celui qui lui succéda après sa mort) : *peut-être n'est-ce là qu'une mention intentionnelle, mettant en scène, dès le tout début de l'épopée de Mahomet, celui qu'on surnommara plus tard* « le premier musulman⁹ ». Félicitation monsieur Caratini ! Mais vous auriez pu conforter votre jugement en mettant le doigt sur l'âge d'Abou Bakr, ce qui aurait confirmé matériellement votre théorie.

En conclusion de quoi, ce passage est dans le meilleur des cas, partiellement faux. La question qui se pose à présent, est de savoir, pourquoi a-t-on inventé ce texte, ou plus exactement, la présence d'Abou Bakr ? La réponse semble comme je l'ai dit, couler de source, à savoir, rehausser Abou Bakr et ce malgré lui. Exactement, comme l'a fait Fawzan au sujet d'Omar.

⁹ Page, 118 du livre « MAHOMET Vie du Prophète » de Roger Caratini. L'Archipel.

Cette politique de vouloir à tout prix disculper tel ou tel compagnon a été « royalement » illustrée par Fawzan. Et aujourd'hui, par les tenants d'un Islam « congelé », il vous suffit de vous convertir à l'Islam, et on vous sert « l'Islam » prêt à être « dégusté » selon la recette de telle ou telle secte. Inutile donc d'aller chercher, où, quoi, pourquoi, qui, comment, etc. etc.

Je poursuis.

FALSIFICATION N° 2

Puis arriva l'année quarante six.

Enumération des événements qui s'y sont déroulés

Durant cette année, Abdul Rahman Ibn Khalid Ibn Al Walid quitta le pays des Romains et alla vers Humouss ou Ibn Athal Al Nassrani (le chrétien) lui glissa une boisson empoisonnée, d'après ce qu'il a été raconté, lorsqu'il la bu, il mourut. Voila les motifs et les circonstances de sa mort :

La cause été d'après ce qu'il m'a été transmis par Omar : Que Abdelrahman Ibn Khalid Ibn Al Walid pris de la valeur, de l'ampleur et de l'importance à Damas. Ses habitants avaient un penchant vers lui et surtout par rapport à ce qu'ils gardaient en mémoire de l'audace et les bonnes traces de son père Khalid Ibn Al Walid qui résida sur les terres Romaines. Ce qui suscita la peur de Mourawia au point que ce dernier ait peur pour sa propre personne (son pouvoir). Il ordonna à Ibn Athal (le chrétien) de le piéger afin de le tuer et lui proposa en récompense de lui payer les impôts tout le long de sa vie et en plus, de lui confier la tache de collectionneur des impôts de la ville de Humouss. Lorsque Abdelrahman Ibn Khalid Ibn Al Walid quitta la terre des Romains et arriva à Humouss, Athal lui glissa une boisson empoisonnée avec certains de ses Mamelouk, lorsqu'il l'a bu il mourut à Humouss. Murawiya tena sa promesse envers Ibn Athal en lui payant ses impôts et en le chargeant des impôts de Humouss.

Lorsque Khaled Ibn Abdulrahman Ibn Khalid Ibn Al Walid arriva à Médine, il rencontra un jour Ourwa Ibn Zoubayr, il le salua, ce dernier lui dit : « *qui est tu ?* » Khaled Ibn Abdulrahman répondit « *Je suis Khalid Ibn Abdulrahman Ibn Khalid Ibn Al Walid* ». Il lui dit : « *qu'a fait Ibn Athal ?* (Il a tué ton père) » Khalid parta de chez lui et se dirigea vers Humouss, où il observa Ibn Athal. Il le vu un jour sur son cheval, il l'intercepta et le tua avec son épée. Par la suite il a été transféré à Murawya qui l'emprisonna quelques jours, lui infligea une amende et ne discuta pas de l'affaire¹⁰.

¹⁰ **Tabari** volume 3 pages 202 & 203.

Il faut savoir que ce texte a, comme d'un coup de baguette magique, disparu, lors, ou, de la traduction du livre de Tabari, de l'arabe vers le français, soit ultérieurement. Puisque, en effet, ce texte figure bien comme nous l'avons vu, dans la version arabe et originale de Tabari, mais pas dans la version française ! Il faut croire que ce texte dérangeait certaines personnes qui ont tout simplement, décidé de le supprimer.

Nous sommes donc là aussi, face à une manœuvre frauduleuse. Alors là encore, la question qui se pose, est, pourquoi a-t-on décidé de supprimer ce passage qui pourtant comprend à lui seul un chapitre ? L'explication la plus logique, bien que je ne sois pas particulièrement fort en logique, de la raison de la disparition de ce paragraphe est la suivante.

Comme nous l'avons vu, ce texte met clairement en accusation Mourawiya fils d'Abou Sofiane. Ce dernier est reconnu et respecté, par la grande majorité des musulmans dits Sunnites, ou pour être plus précis, Mourawiya bénéficie d'une place honorifique dans le Sunnisme revisité, c'est-à-dire tel que l'on nous l'impose aujourd'hui. Puisqu'il faut savoir, que même, si effectivement, être Sunnite implique l'acceptation implicite du Sunnisme contemporain, le Sunnite quant à lui, ne s'est, jamais posé la question de savoir, si telle ou telle « vérité » est réellement exacte.

Déjà, parce que l'on ne l'autorise pas à vérifier étant donné que les sujets ont été, il y a bien longtemps, clôturés. (La porte de la réflexion a été, nous a-t-on dit, fermée !). Mais aussi, parce que le Sunnite tout comme le Chiïte, n'a ni l'envie, ni la faculté, ni le temps, d'aller vérifier le bien fondé de tel ou tel sujet. Surtout lorsque l'on sait que les livres porteurs de ces informations, se comptent par centaines de volumes. Il se doit donc, d'accepter en bloque, ce qu'on lui enseigne.

Or, généralité, ne rime ni avec science, ni avec justice.

Revenons à Mourawiya. Je disais donc que Mourawiya était respecté et aimé dans l'islam Sunnite revisité, ce en raison de son statut de compagnon du Prophète, ce qui lui octroie fatalement une immunité. Puisque selon tel ou tel dit avéré ou pas du Prophète, les compagnons sont « intouchables ». Or, là où les tenant(s) de cette thèse ont « glissé sur la peau de banane », et qu'ils ignorent complètement, qui doit être considéré comme (vrai) compagnon du Prophète¹¹ ? A partir de quel moment ce titre

¹¹ **SAHABA** : (plur. A., sing. *sahib/sahabi*, autres formes du pluriel : *ashab, sahb, subhan*) sont les Compagnons du Prophète Muhammad, qui à bien des égards sont des personnages clés dans l'histoire primitive de l'Islam. Dans la littérature critique de la tradition (*'ilm al-ridjal* [q.v.]), qui est une section de la littérature sur le *hadith* [q.v.], ils sont considérés comme des transmetteurs dignes de confiance des propos, des gestes et des instructions du Prophète. Leurs propres gestes et propos sont aussi dignes d'imitation, surtout en ce qui concerne les rites islamiques.

Les premières tentatives pour définir les *sahaba* comme un groupe distinct de personnages, et pour établir les critères les plus importants d'après lesquels, quelqu'un pouvait recevoir le titre de *sahabi*, remontent probablement au début du II^e/VIII^e siècle. Au commencement du *K. Fada'il ashab al-nabi* de son *Sahih*, al-Bukhari [q.v.] donne une brève définition d'un *sahabi*; elle a pourtant besoin d'une interprétation supplémentaire. D'après lui, un tel personnage, déjà Musulman croyant, a dû accompagner (*sahiba*) le Prophète ou a dû le voir. Il a toujours été un point de discussion de savoir si le simple fait d'avoir vu (*ru'ya*) le Prophète est suffisant à cet égard. En général, les conditions préalables étaient d'avoir participé à un certain nombre de campagnes du Prophète, d'avoir atteint la maturité (*bulugh al-hulum*), et de posséder la capacité de transmettre directement du Prophète. D'après un passage chez Ibn al-Athir (*Usd al-ghaba*, éd. Téhéran, s.d., I, 12), la division des *sahaba* en classes était déjà courante au temps d'al-Wakidi (130-207/747-823 [q.v.]) au plus tard. Il parle clairement d'une classification des *sahaba* d'après leur prééminence en Islam (*'ala takaddumihim fi l-islam*). Dans ce contexte le moment de conversion à l'Islam était d'une importance particulière évidente. Ibn Sa'd (*al-Tabakat al-kubra*, éd. Sachau et autres, Leyde 1905-40) met le moment de conversion dans un contexte historique bien défini : certains personnages ont accepté l'Islam *avant que* le Prophète n'entrât dans la maison d'al-Akram b. Abi l-Akram, aux environs de Safa (Ibn Sa'd, III/1, 34,21-3 ; 59, 10-11; 62, 15-7 ; 88, 2-4 ; 107, 5-7 ;

peut être conféré? Ainsi, avant de sacréaliser en bloc les compagnons du Prophète, faudrait-il d'abord établir un portrait de chacun d'eux, et lorsque je dis, établir un portrait, j'entends par là, recenser les dits du Prophète à leur endroit, ainsi, que les divers récits historiques les concernant. Ceci afin de les confronter aux versets et dits prophétiques susceptibles soit de les créditer soit les discréditer.

Même les prophètes ont des rangs différents, comment alors pourrions nous sans contredire le Coran, accepter de croire, que les compagnons ont tous le même rang ! Ce qui serait une injustice à l'encontre des meilleurs sur les moins meilleurs.

L'idée est en soit absurde, elle dénote d'un état d'esprit infantile. J'y reviendrai dans mon livre si Dieu le veut intitulé; « ***Mais qui était Mourawiya ?*** ». Ce qui explique que ces Sunnites, se sont écartés, de la raison et de la justice, en ce « plombant » le cerveau par la démarche suivante; Se référer et s'appuyer sur un, ou, des dits généraux du Prophète sur la question des compagnons, pour se détourner des versets et dits du Prophète, singuliers sur tel ou tel comportement, de tel ou tel autre compagnon. Ce qui signifie en clair, marcher sur la tête ! Puisque l'on fonctionne, non pas par individualité, mais par généralité, contrairement aux principes de toute loi et justice, quelle soit humaine et donc à plus forte raison divine.

J'y reviendrai comme je l'ai dit dans mon livre ;
« ***Mais qui était Mourawiya ?*** ».

116, 21-3 ; 164, 16-8 etc. ; pour d'autres références, voir M. Muranyi, *Die ersten Muslime von Mekka ...* dans *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, VIII (1986), 28). Ce cercle de Musulmans primitifs (*aslama kadiman/kana kadim al-islam*) est désigné aussi comme *al-sabikun/al-sabikun al-awwalun* qui, après que 'Umar b. al-Khattab fut entré dans la maison d'al-Akram, comptaient cinquante-trois personnes (voir la liste dans al-Dhahabi, *Siyar a'lam al-nubala'* (éd. Shu'ayb al-Arna'ut et Husayn al-Asad, Beyrouth 1990, I, 144-5).

Je disais donc que ce texte mettait comme nous l'avons vu, clairement en accusation Mourawiya. Ce dernier est donc nommément, accusé d'avoir assassiné le fils de Khalid ibn Walid, ce, par le poison...poison... poison... cela me fait penser à un autre assassinat...! (Celui de Hassan fils d'Ali et de Fatima fille du Prophète. Que la paix et la prière soient sur eux).

Or, faire savoir aux musulmans, et particulièrement aux Sunnites du Sunnisme revisité, que l'un des « leur », « pieu » et « digne » « compagnon » du Prophète, se permettait d'empoisonner des musulmans pour des motifs purement profanes, en l'occurrence, le pouvoir, cela fait, et c'est le moins que l'on puisse dire, désordre dans la maison ! Plus grave, cela corrobore la thèse Chiite selon laquelle, Mourawiya n'est pas plus compagnon (au sens familial) du Prophète, que le boulanger du coin. Il s'agit donc là encore, d'un sujet en connexion direct avec le conflit Chiite/Sunnite. Drôle de coïncidence !

On a peut-être alors estimé plus « sage » de supprimer ce texte.

Plus de poison, plus de mort, plus d'accusation à l'encontre de ce « grand compagnon » du Prophète. Un moyen lâche mais radical pour contrecarrer la thèse Chiite.

Il est beaucoup plus simple et plus facile, de faire disparaître un texte, que d'apporter les explications qu'il suscite, surtout lorsque l'on est en panne d'argumentation.

Avant de clôturer ce chapitre, j'aimerais dire que certains savants ou moins savants, ont dit que Mourawiya n'avait rien à voir avec la mort par empoisonnement du fils à Khalid. D'ailleurs, tout comme ils ont dit, que Mourawiya

n'avait rien à voir avec la mort, là encore par empoisonnement, de Hassan fils d'Ali et petit fils du Prophète ! Mais, comment peut-on innocenter quelqu'un en l'occurrence Mourawiya avec pour seul argument ces mots « **Mais ce n'est pas vrai** » Très bien ce n'est pas vrai ! Mais pourquoi n'est-ce pas vrai ? On pourrait savoir pourquoi nous dit-on, mais ce n'est pas vrai !!! Non ! On doit se contenter de ces mots ! A contrario, nous avons des accusations explicites émanant de nos pieux et vénérables historiens tels que Yarkoubi et Tabari. Je n'arrive donc vraiment pas à comprendre pourquoi on prend ainsi la défense de Mourawiya en tentant de faire disparaître les accusations qui le visent nommément, d'un seul un coup de baguette magique !

Je crois que le minimum que l'on puisse attendre de la part de nos « savants » lorsqu'ils contestent un écrit historique, serait qu'ils le contestent avec des arguments probants et non pas pitoyablement avec pour unique « argument » cette phrase « **mais ce n'est pas vrai** ». Car nous autres musulmans ignorants, aimerions quand même comprendre, pourquoi ce n'est pas vrai ! Il est absolument hors de question de jeter à la poubelle des récits émanant du troisième et quatrième siècle, uniquement parce que l'on nous a écrit cinq ou six siècles après, **mais ce n'est pas vrai** ! Je crois que seul une personne injuste et stupide peut se contenter de ses lamentables arguments. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que nous soyons là aussi, face à une manipulation de je ne sais qui encore !

Car avec ce que l'on lit, il y a de quoi devenir paranoïaque ! D'ailleurs, je crois même qu'il vaut mieux le devenir si l'on veut éviter de se faire avoir, encore une fois !

Avant d'innocenter Mourawiya de ses crimes odieux, il aurait au moins fallu que nos savants se penchent sur la

question suivante ; **à qui donc profita le crime ?** Puis rechercher s'il existe des indices l'incriminant. Et Dieu sait qu'ils sont nombreux ! Qui avait intérêt à assassiner Hassan pour mettre à sa place son fils Yazid ! L'un des indices parmi tant d'autres qui incriminent explicitement Mourawiya, est celui-ci ; Qui donc fit, pour n'exagérer que très peu, la fête lorsqu'il a appris la « bonne nouvelle » de la mort de Hassan ! Mais il faut croire que là encore cela ne suffit pas à l'inculper, mais pire encore, on l'innocente ! Et on nous impose sous peine d'égarément, de dire à l'énonciation de son prénom, que Dieu soit satisfait de lui ! Comme on le dirait par exemple pour Abou Bakr ou Ali ! Je préfère mille fois mourir que de prier, bénir et saluer, le premier roi de l'Islam !

Cela me donne à la lecture du refus de nombre de savants ou moins savants, de vouloir clairement condamner Mourawiya, cet amer sentiment d'être davantage en présence d'un tribunal jugeant un homme politique important, qu'un jugement rendu selon les préceptes pure et sainte de l'Islam.

On tente d'innocenter l'accusé, avec pour unique défense et argument, le titre de savant. Or, je ne pense pas que ce titre soit en soi, un outil juridique !

Il faut savoir que le risque de manipulation est plus grand de nos jours, qu'il y a mille ans par exemple. Puisque la multiplication de secte en Islam engendre fatalement la volonté d'écrire, de dire, d'expliquer les choses, selon notre appartenance à telle ou telle « chapelle ». Ce qui ne fut pas, ou moins le cas, il y a par exemple, dix siècles. Il y a donc plus de raison de se méfier des écrits plus tardivement rédigés, que ceux écrits quelques siècles après les événements tragiques qui ont traumatisé la Oumma, et qui ont fait éclater cette même Oumma en ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire, un musulman = 1 secte !

Ce qui explique pourquoi que la plupart des livres rédigés il y a dix siècles se prononcent de telle façon, alors que les livres écrits ultérieurement, quatre, cinq ou six siècles après, se prononcent différemment. Et que les livres de nos jours se prononcent encore autrement. En réalité, plus on s'approche de la fin du monde, plus les écrits, les dits, de nos savants sont inexacts et le plus souvent mensongers. Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder autour de soi pour se rendre compte à quel point nos « savants » sont corrompus et complètement absents de la scène politique. Quant à nos imams ils sont à l'image des prêtres et des curés, inexistantes. Voilà pourquoi, entre autres raisons, est-il préférable de s'abreuver à la source, et non deux cent milles kilomètres plus loin.

Nul aujourd'hui ne s'y retrouve et cela arrange bien notre ennemi, qui en ricane.

Lorsque vous avez sous les yeux, des écrits de nos honorables et véridiques savants et historiens, lesquels nous rapportent tel ou tel fait historique et cela plus d'une fois dans leurs recueils, la morale, la loi, le bon sens, la logique, nous imposent d'accepter pour vrai ces textes en tout cas, tant qu'aucun élément tangible ne vient les remettre en question. Cette méthode n'est ni, une méthode partisane, ni une méthode partielle, elle dénote tout simplement du bon sens et de la justice. On ne peut rejeter un écrit historique sans dire pourquoi.

Dieu merci, il y a encore à mon image, des Sunnites lesquels n'ont pas fermé leurs raisons à triples tours, ce qui a pour résultat d'engendrer de magnifiques livres comme celui de Mawdoudi. « *Le Califat et la royauté* ». Ce livre nous éclaire considérablement sur le bien fondé des accusations qui pèsent sur Mourawiya, le premier roi de l'Islam.

Deux morts par empoisonnement, Hassan fils d'Ali et petit fils du Prophète et Abdelrahman fils du célèbre général Khalid ibn Walid, deux accusations formelles, une multitude d'indices graves et concordants, mais toujours pas de condamnation claire ! Mais quelle est donc cette justice !

Sûrement pas celle de l'Islam.

FALSIFICATION : N° 3

« La considération dont 'Ali jouissait, il la devait à Fâtima ; celle-ci morte, les fidèles n'eurent plus d'égards pour lui. Aussi chercha-t-il à faire sa paix avec Abou Bakr en lui prêtant serment de fidélité ce qu'il n'avait pas fait durant les six mois (qu'avait survécu Fâtima à son père). Il manda donc à Abou Bakr de venir le trouver sans amener personne avec lui, parce qu'il redoutait la présence de 'Omar. « Non, par Dieu, s'écria 'Omar, tu n'entreras pas seul chez eux. – Que craignez vous donc qu'ils me fassent ? répondit Abou Bakr. Par Dieu ! J'irai chez eux ». Abou Bakr se rendit donc chez eux et, après avoir prononcé la profession de foi, 'Ali lui dit : « Nous reconnaissons la supériorité et tout ce que Dieu t'a donné ; nous n'envions aucune des faveurs que Dieu t'a accordées. Or, à cause de notre parenté avec l'Envoyé de Dieu, nous avons pensé que nous aurions eu part à la délibération ». A ces mots, les yeux de Abou Bakr se remplirent de larmes et, lorsqu'il put parler, il dit : « Par Celui qui tient mon âme en son pouvoir, la parenté de l'Envoyé de Dieu m'est plus chère que ma propre parenté. Dans la discussion qui s'est élevée entre nous au sujet de la succession du Prophète, je ne me suis pas écarté de la bonne voie et n'ai pas manqué d'agir ainsi que j'avais vu faire l'Envoyé de Dieu en pareille matière. – Ce soir, répondit 'Ali à Abou Bakr, je te donne rendez-vous pour le serment de fidélité¹² ».

Là encore ce texte a disparu de la version française de Tabari, bien qu'il figure clairement dans la version originale¹³ ! Alors là encore, essayons de savoir, ce qui a bien pu motiver « la sorcière bien aimée ». Une fois de plus, cette disparition n'a rien d'une négligence quelconque. En effet, faisons une très brève analyse de ce texte. Que lisons nous ? On lit par exemple que ;

¹² El **Bokhâri** Titre LXIV: «Des expéditions militaires» ; Chapitre XXXVII : «De l'expédition de Dzât-Qorad»; hadith n°39; (page 169)]

¹³ **Tabari** tome page 2 page 236.

« Les fidèles n'eurent plus d'égards pour lui. Aussi chercha-t-il à faire la paix avec Abou Bakr en lui prêtant serment de fidélité ce qu'il n'avait pas fait durant les six mois »

Ce n'est, que, d'après Boukhari et Tabari (version arabe), six mois après, qu'Ali a fait allégeance à Abou Bakr ! Comment un homme comme Ali qui connaissait la loi et la morale de l'Islam comme personne, pouvait-il « transgresser » cette même loi et morale pendant six mois ! Indéniablement, quelque chose de grave s'était produit, Quoi ? En faisant disparaître ce texte, l'interrogation disparaît aussi. Plus besoin alors d'expliquer aux musulmans sincères, pourquoi ceci ou pourquoi cela. Méthode lâche mais efficace. Ce texte qui je le rappelle, est rapporté entre autres par Boukhari et Tabari, avec néanmoins une légère variante dans le texte de Tabari, démontre clairement que le conflit qui a opposé Ali et le reste des compagnons en particulier Abou Bakr et Omar, n'est pas insignifiant, puisque le refus pendant six mois d'Ali à faire allégeance à Abou Bakr le prouve sans équivoque.

Pensez qu'Ali se refusa de faire allégeance pendant six mois à Abou Bakr, uniquement par caprice, n'est pas très honnête de notre part ! Ce qui nous met donc, obligatoirement et logiquement sur la piste d'un conflit important, lequel ? Conflit important que certains n'ont vraisemblablement pas souhaité que l'on se penche dessus, d'où probablement l'explication de la suppression du texte.

Pas de texte, pas de question !

Je poursuis :

« Non, par Dieu, s'écria 'Omar, tu n'entreras pas seul chez eux ».

Cette phrase m'a beaucoup peiné ! Comment, Omar a-t-il pu ainsi parler lorsque l'on sait que « **chez eux** », signifiait aussi la maison du Prophète ! Comment pouvait-on ainsi parler d'un homme comme Ali et le traiter comme le dernier des hypocrites ! A peine le Prophète mort, Ali fut menacé, déconsidéré. Pourquoi ? Pourquoi n'a-t-il pas voulu que Abou Bakr se rende *seul* chez Ali ? Que craignait-il ? Comme le lui a d'ailleurs dit lui-même, Abou Bakr ; « *Que craignez vous donc qu'il me fasse ?* » Peut-on penser qu'Ali allait faire le moindre mal à Abou Bakr ? Bien sûr que non ! Alors pourquoi ? La seule explication plausible est la suivante, Omar craignait qu'Ali infléchisse la position d'Abou Bakr au sujet de la succession.

Qu'Abou Bakr n'annule non pas l'élection qui l'a porté au pouvoir, car toutes les sources sont unanimes et concordantes, pour dire, qu'il n'y a pas eu d'élections, et que la désignation d'Abou Bakr, s'est déroulée, là aussi toutes les sources sont unanimes et concordantes, dans des conditions, contestées et contestables, puisque entachée d'un certain nombre d'irrégularités, mais son investiture.

A l'évidence, Omar craignait qu'Ali fasse changer d'avis Abou Bakr, d'ailleurs c'est plus ou moins ce qui c'est produit puisque Abou Bakr en écoutant Ali parler, pleura. C'est donc que Abou Bakr reconnut implicitement la véracité et donc la position d'Ali. Les pleurs d'Abou Bakr ne peuvent être autrement interprétés, que par un infléchissement de la position de ce dernier.

La raison qui a poussé le(s) falsificateur(s) à éliminer ce texte, se pose sur deux aspects.

La première des raisons, est que ce récit est fort troublant, non seulement parce que l'on apprend qu'Ali ne prêta pas allégeance tout de suite à Abou Bakr, mais six mois après, alors que dans la version française de Tabari il est écrit je cite ; « **Après l'inauguration d'Abou-Bekr dans la**

dignité de Calife¹⁴ » à croire qu'il ne s'agit pas du même livre !

La seconde raison, est que ce texte ne fait pas là encore, (décidément) la gloire d'Omar !

Conclusion ; là encore, ce texte ne fait que conforter la thèse Chiite.

De plus, la lecture de ce chapitre peut choquer n'importe quel musulman pourvu que ce dernier soit sincère, surtout lorsque ce musulman est je dirais, comme moi, Sunnite¹⁵. A la seule et grande différence qu'en ce qui me concerne, je ne réfute pas les écrits de Boukahri, Mouslim et bien d'autres, sous prétexte que ces textes n'appuient pas mon point de vue ou celui de mon Cheikh. Je ne suis pas homme à écouter l'imam de la mosquée du coin, ou le « savant » de la sandwicherie super Kefta, et à me détourner de nos vrais et pieux historiens, surtout lorsqu'ils sont des pionniers.

Désolé mais le surgelé n'est pas mon plat favori !

¹⁴ La Chronique de Tabari, éditions Actes Sud, p.11, chapitre « **Les quatre Califes** »

¹⁵ Je me suis toujours refusé de porter une étiquette puisque le terme musulman donné par Dieu à ceux et celles qui lui sont soumis, me suffit amplement. Le fait de porter une étiquette engendre immanquablement une division avec le reste de la oumma. Or, il est clairement interdit de se diviser et d'alimenter la division. Rendez vous compte quel serait le résultat si à chaque fois que l'on a un point de vue différent, on se doit de porter un nom différent ! Mon credo étant celui-ci ; tout ce qui a un fondement dans l'Islam, je suis preneur, et tout ce qui n'a aucun fondement dans l'islam, je m'en écarte. Et sachant que nul homme ne détient la vérité absolue, j'écoute tout le monde et ensuite j'analyse. De plus, je ne crois pas avoir lu une seule fois dans ma vie, que le Prophète ou l'un de ses compagnons se faisait appeler autrement que musulman ! C'est pourquoi je dis ; ***O Seigneur ressuscite moi non pas avec tel ou tel groupe, mais avec les musulmans.*** (Amine)

En résumé ce texte a été supprimé pour au moins trois raisons:

1) Il nous fait savoir qu'Ali ne reconnut Abou Bakr que **six mois** après qu'il fut devenu Calife, en conséquence de quoi, ce texte ne peut qu'attirer significativement l'attention du lecteur sur la gravité du conflit qui a opposé Ali et le nouveau gouvernement. Chose que la « sorcière bien aimée » ne souhaite pas !

2) Ce texte nous apprend aussi que Omar tint cette parole « ***Non, par Dieu, s'écria 'Omar, tu n'entreras pas seul chez eux*** ». Cette phrase, suscite à elle seule une forte interrogation sur le comportement d'Omar ! A croire que Omar parlait non pas de la famille du Prophète, mais de celle d'un grand ennemi de l'Islam qui pouvait après avoir donné rendez-vous au nouveau Calife, le tuer ou le kidnapper, on nage en plein délire !

3) Pour finir, ce texte appuie une fois de plus, la thèse Chiite, ce qui ne plait pas forcément aux Sunnites du Sunnisme revisité.

Je poursuis.

FALSIFICATION: N°4

« Ibn Hamid nous a raconté, selon ce que Jarir a raconté, selon Moughira, selon ibn Koleib qui a dit : Omar fils de Khatab vint au domicile d'Ali ou Thalab, Zobeir et d'autres hommes parmi les immigrés s'était réfugiés et les menaça en ces termes « Je jure de brûler la maison si vous ne sortez pas faire acte d'allégeance » Zobeir sortit après avoir sorti son épée de son fourreau, mais il trébucha et l'épée tomba de sa main, ils sautèrent sur lui et le saturèrent¹⁶ ».

Ce texte est de même rapporté par Yarkoubi¹⁷ et Balazuri¹⁸ et probablement par d'autres, à la seule différence, que dans la version de Yarkoubi on trouve les mots suivants : « **Fatima menace les assaillants en ces termes « par Dieu si vous ne sortez pas de chez moi j'enlève mon hijab¹⁹** » Quant à la version rapportée par Balazuri j'ai préféré la censurer.

Là encore, ce texte a disparu de la version française de Tabari. Il existe certes bien dans la version arabe traduite par Hermann Zotenberg et reprise à ce jour, par trois maisons d'édition dites islamiques.

Ce passage est l'un des plus choquants de l'histoire du conflit qui opposa le « parti » d'Omar et le « parti » d'Ali.

Que pouvons-nous penser de ce texte ?

Nous sommes d'emblés heurtés par la violence d'Omar qui a, selon ce que rapporte Tabari, mais aussi,

¹⁶ **Tabari** volume 2 page 233.

¹⁷ « L'histoire par **Yarkoubi** » tome 2 page 126

¹⁸ « Anasab Charif » tome 1 page 586

¹⁹ Littéralement Fatima dit « **Sortez de chez moi ou je découvre ma chevelure !** »

comme je viens de le dire, Balazuri, Yarkoubi et ibn Abi Chiba, et peut être d'autres pionniers, l'intention de mettre le feu à la maison de Fatima fille du Prophète. Nous étions déjà au courant d'un certain nombre de faits pas très, pour rester diplomate, valorisants pour certains compagnons et en particulier, Omar. Mais de là à mettre le feu à la maison d'Ali et de Fatima ce, afin de contraindre ses habitants à prêter allégeance, me heurte tout particulièrement ! Tout d'abord, au nom de quelle loi et morale de l'Islam, s'autorise t'on à menacer de brûler une maison avec ses habitants ? Surtout lorsque ses habitants sont non pas des carcasses de vache folle, mais des membres de la famille du Prophète ! Au nom de quelle loi et morale, peut-on ainsi menacer et brutaliser la famille du Prophète quelques jours seulement après son décès ! Imaginons la détresse de Fatima qui venait tout juste de perdre son père, et que l'on menace à présent de brûler sa maison, son époux et elle avec, au motif qu'Ali ne fit pas allégeance ! Mettons nous une minute à sa place !

Ce qui explique au moins, en partie, pourquoi, quelle ne survécut à son père que quelques mois.

Il faut savoir que ce fait est, comme je l'ai dit, rapporté par des sources non pas Chiïtes, mais bien 100% Sunnite, ce qui veut dire que si le Sunnite version 2005 a une « réflexion » à faire du genre « sale Chiïte ! » « Chien de Chiïte » « hérétique », « égaré », « menteur », ou encore le nouveau qualificatif, « mi-Chiïte, mi-Sunnite » et bla bla bla, je l'a transmettrais à Balazuri, Yarkourbi, Tabari et ibn Abi Chiba, puisque ce sont eux les rapporteurs de ces textes, quant à moi je ne fais que les relater. C'est un peu comme si on tabassait le facteur sous prétexte qu'il nous a remis la lettre d'un redressement fiscal, pauvre facteur !

Ces pionniers sont, comme le démontre leurs biographies respectives, que j'ai retranscrites à la fin du fascicule, non seulement des éminents savants, mais surtout des pionniers. Et non pas tel ou tel « savant » de tel ou tel groupuscule. En définitive, vous ne faites qu'insulter nos propres savants et références ! A croire que les injures font partie de leurs cultures ! Là encore nous assistons à un comportement complètement opposé à l'Islam, bien que ces énergumènes s'en réclament. D'ailleurs, je crois savoir que l'insulte a été instituée par celui-là même qu'ils vénèrent, Mourawiya. Ce n'est donc pas étonnant, bien au contraire ! Alors, pour ceux qui n'ont pour seuls arguments que le mensonge et la mauvaise foi accompagnés d'insultes, je leur conseillerai, de relire ou plutôt, de lire nos propres livres ! J'ai d'ailleurs été « contraint » de censurer des textes provenant de nos propres sources en raison de la gravité de la teneur de ces derniers. C'est dire à quel point nos références vont à l'encontre de nos pseudo savants !

Revenons au sujet.

Que pensera le Prophète lorsqu'il apprendra cette histoire !

Nous sommes musulmans. Dieu nous a confié notamment pour mission, d'ordonner le bien et d'interdire le mal, d'être juste, et c'est au nom de cette mission et de cette prétention de faire partie de la meilleure des communautés, que nous luttons contre les mécréants. Que nous considérons comme Allah les considère, c'est-à-dire je cite ; **«Les mécréants ressemblent à du bétail auquel on crie et qui entend seulement appel et voix confus»**. (2; 171) Et à l'évidence, cette histoire est loin de refléter l'image de la religion ! Cet acte sera qualifié approximativement par la loi française, de, tentative de destruction d'un bien d'autrui,

tentative d'homicide (par le feu), avec pour circonstance aggravante, que la personne est dépositaire de l'autorité publique. Elle encourt minimum 10 ans de prison ferme. Chez nous cela s'appelle ; erreur d'appréciation par personne très savante, donc ferme ta gueule et tourne la page sinon on dira à tout le monde que t'es Chiite ou presque !

Diaboliser ceux et celles qui ne pensent pas comme eux, est leur dégueulasse méthode.

Je suis alors très curieux de savoir, comment à la lumière du Coran et de la Sunna, nos « éminents » « savants » et « théologiens » jugent-ils et expliquent-ils ces faits ? Il est d'ailleurs très étrange qu'il n'existe à ce jour, aucune explication non seulement à ce fait, mais aussi à l'ensemble des faits similaires. Pourquoi ?!

Et après l'on nous reproche de n'être que des ignorants !

La défense très classique, on ne le sait malheureusement que trop bien, consiste à dire que, cela n'est qu'un petit malentendu ! « Malentendu » aussi nous a-t-on dit, lorsque Aïcha a affronté Ali ! Bilan du « malentendu », des milliers de morts musulmans²⁰ ! Voilà la défense lamentable de la plupart de nos grands « savants ».

²⁰ Il est impossible de calculer le nombre des participants à la bataille (du Chameau) ni celui des morts, à cause de la forte différence des chiffres qui varient, pour les morts, de 6000 morts à 30 000 ; cette dernière donnée est considérablement exagérée car, pour les seules forces de 'Ali, en additionnant les chiffres du contingent qui le suivit de Médine et les troupes qui le rejoignirent plus tard, on ne dépasse guère 15 000 hommes.

De plus, on apprend à la lecture de ce texte, que l'effusion de sang entre les plus éminents des compagnons du Prophète, a été évitée grâce à Dieu, de justesse. Ce qui, en soit, contredit la pensée unique du Sunnisme...ou plus exactement du Sunnisme contemporain²¹, selon laquelle, tous les compagnons du Prophète sont pour ainsi dire, impeccables ! A l'image, en exagérant un peu, des douze chez les Chiites, sauf que là ils sont des centaines !

C'est donc bien la première fois que dans un conflit, il n'existe pas de fautifs !!!

Du jamais vu en matière de justice depuis que la terre a été créée ! C'est peut être ça l'apport du progrès de nous autres les arabes !

Abou Bakr (que Dieu soit satisfait de lui) lui-même a dit qu'il avait entendu le Prophète dire « *Vénérez Mohammed dans les personnes de sa famille*²² ». Où est donc le respect de cette sentence prophétique parmi tant d'autres !

Conclusion : Ce texte encore une fois, ne montre pas, et c'est le moins que l'on puisse dire, Omar sous son meilleur jour. Ce texte encore une fois a une connexion avec les thèses Chiites, ce texte encore une fois corrobore la thèse Chiite, et ce texte encore une fois a disparu !

Nos savants ne nous en voudront j'espère pas de trouver ça louche !
Je poursuis.

²¹ Il y a une très grande différence entre le Sunnisme, le vrai, celui par exemple de Boukhari et autres, et celui que l'on connaît de nos jours. Exactement comme il y a une grande différence entre l'Islam et les musulmans.

²² **Boukhari** tome 2 page 612.

FALSIFICATION : N°5

Ibn Abbas a dit : « Quand les souffrances du prophète devinrent vives, il s'écria : « **Qu'on m'apporte de quoi écrire afin que je vous mette par écrit ce qui vous préservera de l'erreur après moi !** ». « **La douleur domine le prophète** » dit alors Omar ; « **nous avons le livre de Dieu qui nous suffit** ». Les avis à ce moment furent partagés et la discussion devint bruyante. « **Retirez-vous, laissez-moi** » reprit le prophète « **il ne convient pas qu'on se dispute en ma présence** » ibn Abbas sortit en disant « **c'est mal, aussi mal que possible, de faire obstacle au prophète quand il désire écrire**²³ ».

« D'après S'aid ben Djobair, ibn Abbas a dit « **Le jeudi, ah ! Ce jeudi qu'est le jeudi !** » Et il se mit à pleurer si fort, que ses larmes mouillaient les cailloux du sol. « **C'est le jeudi, reprit-il, que les souffrances du prophète devinrent plus vives** » ; alors il dit : « **qu'on m'apporte de quoi écrire, afin que je mette par écrit ce qui, dans l'avenir vous préservera de l'erreur** » une dissension à ces mots s'éleva et la discussion auprès d'un prophète et inconvenante on déclare que l'envoyé de Dieu avait le délire mais lui, dit « **Laissez-moi, ce qui m'occupe maintenant vaut mieux que ce à quoi vous m'invitez au moment de la mort**²⁴ ».

Ce texte est pour ainsi dire, rapporté par la totalité des rapporteurs, jusqu'aux plus fiables d'entre eux, c'est-à-dire, Boukhari et Mouslim. Il est de même rapporté par Tabari. Cependant, là encore uniquement en version arabe²⁵, puisque le texte a été là encore, supprimé dans la version française !

Monsieur propre est aussi passé par là ! La sorcière bien aimée a préféré faire disparaître ce texte lequel nous apprend que certains compagnons, en tête une fois encore, Omar, ont clairement osé désobéir au Prophète !

²³ **Boukhari** tome 1 page 56.

²⁴ **Boukhari** tome 2 page 366.

²⁵ **Tabari** volume 2 page 228.

Pourtant nous savons tous très bien, que le propre d'un compagnon, d'un bon compagnon du Prophète est d'obéir au Prophète. Ce qui n'est, constatons le, pas le cas ! Mais j'avertis ! Ce qui ne veut pas forcément dire que cet acte doit remettre en question le statut d'Omar puisqu'il existe un certain nombre de textes lesquels lui confèrent une considération importante. Il n'en demeure pas moins vrai, que ce texte ainsi qu'un certain autre nombre, nous interpelle vivement sur la position d'Omar à l'encontre de la famille du Prophète notamment. J'y reviendrais si Dieu le veut prochainement dans mon fascicule ; « *L'ignorance des savants avec pour illustration, Omar fils de Khatab deuxième Calife de l'Islam*²⁶ ».

Nous sommes face, et sans le moindre doute possible, à une désobéissance grave et peut-être même préméditée ! On a « empêché » le Prophète d'accomplir un acte d'une importance forcément capitale, puisqu'il le dit lui-même « **...qui vous préservera de l'erreur après moi !** ». A ce moment Omar dit : « **La douleur domine le Prophète nous avons le livre de Dieu qui nous suffit** ». A la lecture de ce récit comportant néanmoins et comme c'est souvent le cas, différentes variantes, j'ai alors longtemps espéré trouver la faille à travers l'une des variantes existantes, quelque chose qui puisse me permettre en toute impartialité, de disculper Omar. Ambition vaine, puisque tous les textes désignent Omar comme l'instigateur de ce refus.

D'ailleurs, nul parmi les Sunnites, à commencer par moi, ne l'avons contesté, contestation malheureusement, non suivie d'explication, du moins cohérente. Puisque à lire le livre de Hamidullah²⁷, ce dernier affirme que Omar ne voulait

²⁶ Attention ! Ce livre n'est pas une critique, mais uniquement des extractions de récits sur le dit sujet.

²⁷ « **Problème constitutionnel aux premiers temps de l'islam** » édition al- Hazar.

qu'éviter que le Prophète accomplisse, je le cite : « **un effort inutile !** » Ce qui laisse à penser, non seulement que le Prophète était homme à accomplir un effort inutile, mais aussi, comme l'a dit Hamidullah, que l'on peut considérer comme inutile, un écrit qui, je cite : « **vous préservera de l'erreur après moi** ». Je considère ces propos comme une nouvelle attaque à l'encontre du Prophète que l'on désigne à présent, comme étant un homme qui pouvait et cela quelques jours ou heures avant sa mort, écrire un écrit inutile ! Seul un esprit inutile peut écrire un texte inutile, comment peut-on alors dire que le Prophète avait un esprit inutile. Ce sont des propos scandaleux ! Mais Dieu merci, toujours selon Hamidullah, Omar était encore une fois présent pour corriger le Prophète, par ces mots « **La douleur domine le prophète, nous avons le livre de Dieu qui nous suffit** ».

Avait-on déjà oublié ces versets !

«O vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres».

«O vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et son messager. Et craignez Allah. Allah est Audiant et Omniscient».

«O vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte».

«Ceux qui auprès du messager d'Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense».

Où est donc le respect de ces versets ?

Parallèlement à cela, nous apprenons que déjà par le passé, Omar avait été rappelé à l'ordre par Dieu du haut de Ses sept cieux.

« Ibn-Abou-Molaïka a dit : « **Peu s'en est fallu que les deux meilleurs** (des musulmans), **Abou Bakr et Omar, ne périssent pour avoir trop élevé la voix en présence du Prophète, lorsque la députation des Benou-Temim vint le trouver. L'un d'eux (Omar) indiquait El-Aqra (comme chef), tandis que le second (Abou Bakr) désignait un autre personnage dont le Rawi a oublié le nom. « C'est uniquement pour me contrarier que tu parles ainsi, s'écria Abou Bakr, en s'adressant à Omar. Et comme ils élevaient tous les deux la voix à ce sujet, Dieu révéla ce verset : « O vous qui croyez, n'élevez pas la voix... ».** Depuis cette révélation, Omar ne disait rien à l'envoyé de Dieu avant que celui-ci ne l'eût interrogé²⁸. » Ce qui est, il faut le constater, faux !

Conclusion : Ce texte encore une fois, ne montre pas, et c'est le moins que l'on puisse dire, Omar sous son meilleur jour, ce texte encore une fois a une connexion avec les thèses Chiïtes, ce texte encore une fois corrobore la thèse Chiïte, et ce texte encore une fois a disparu !

Je poursuis.

²⁸ **Boukhari** tome 3 page 450.

FALSIFICATION : N°6

Tout d'abord et pour se faire une meilleure opinion de cette question, prenons connaissance du texte rapporté par exemple par Boukhari :

Aïcha a dit : « Lorsque le Prophète fut affaibli et que son mal eut empiré, il demanda à ses femmes la permission de passer le temps de sa maladie dans mon appartement. La permission lui ayant été donnée, il se rendit chez moi, ses pieds traînant sur le sol, mais soutenu par deux hommes, Abbâs et une autre personne. Comme, dit 'Obaïd-Allah, je racontai cela à 'Abdallah ben 'Abbâs, il me demanda : « Sais-tu qui était cette autre personne ? –Non, répondis-je. – C'était, répliqua-t-il, 'Ali ben Abou Tâlib²⁹ ».

A présent, prenons connaissance de la version française de Tabari.

« Après avoir terminé son allocution, le Prophète rentra chez lui. Il réunit toutes ses femmes dans la maison de Maïmouna, et demanda leur consentement pour rester, pendant sa maladie, dans la maison d'Aïscha. Il se traîna donc, s'appuyant d'un côté sur l'épaule d'Alî, et de l'autre sur l'épaule de Fadhl, fils d'Abbâs, vers la maison d'Aïscha, s'étendit sur le matelas et fut pris de la fièvre. Cet état dura jusqu'à la fin du moi de çafar ; il ne pouvais plus se rendre à la mosquée pour la prière³⁰ ».

On observe déjà une très grande différence entre la version de Boukahri et celle de Tabari. Ce dernier narre les faits, contrairement à Boukhari, en citant le prénom d'Ali, il

²⁹ Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 1» El **Bokhâri** Titre IV: «Des ablutions » ; Chapitre XLV : «De l'emploi pour la lotion et l'ablution de bassine, de cruche, de vases en bois et en pierre»; hadith n° 4 ; (page 85)

³⁰ **Tabari** « La Chronique », Editions Actes Sud p.340,

n'est donc fait nulle par mention, contrairement à la version de Boukhari, d'un quelconque refus d'Aïcha de prononcer le prénom d'Ali. Cette histoire est donc telle qu'on la lit, parfaitement banale. Puisque, certes, Tabari a le droit et la liberté de rapporter les faits historiques tels qu'il le croit être juste. En réalité, Tabari n'a jamais rapporté le texte ci-dessus mentionné où le prénom d'Ali est cité ! Sauf dans la version française puisque dénaturée.

La version française sensée être la traduction fidèle de la version arabe est complètement imaginaire ! Effectivement, jamais Tabari ne rapporta cette histoire telle que vous venez de la lire ou que vous l'avez peut être lue par le passé. Il s'agit donc encore une fois, d'une dénaturation intégrale du texte de Tabari, dans lequel, à l'identique de celui rapporté par Boukhari, ne figure pas la mention qu'Aïcha ne veut pas prononcer le prénom d'Ali ! Car en effet, comme nous allons le voir dans la version arabe, non seulement le vrai texte de Tabari est complètement différent de celui existant en français, mais en plus, il va, si j'ose dire, plus loin que Boukhari lorsque celui-ci rapporte la tension qui existait entre Ali et Aïcha. Tension que certains ont préféré cacher, et on se doute pourquoi. Je dévoilerai plus bas le fond de ma pensée.

Nous assistons donc là encore, encore, encore, et encore, une fois, à une altération conséquente du livre de Tabari. Puisque la version arabe sensée avoir été traduite honnêtement et fidèlement, a été carrément dénaturée.

Prenons à présent connaissance de la vraie version telle que rapportée par Tabari.

Aïcha a rapporté : « Le messager de Dieu (sws) revenait du cimetière de Bakie, et m'a trouvé alors que j'avais des maux de tête. Je disais : « O ma tête ! » Il me dit alors : je

te jure Aïcha c'est à moi de dire « O ma tête » ! Ensuite il dit : Qu'en penserais-tu si tu me précèderais dans la mort, et que je t'ensevelisses, en faisant sur toi la prière, et t'enterrais ! Je lui dis : je te jure que si tu le ferais, tu retournerais chez moi et tu contracterais d'autres mariages. Le Messager de Dieu (sws) sourit. Puis la douleur lui faisait de plus en plus mal, alors il convoqua ses épouses afin de leur demander l'autorisation de pouvoir se rendre chez moi, l'autorisation lui fut accordée.

Le messager de Dieu (sws) sortit entre deux hommes de ses proches : l'un [fut] Al Fadl ibnou Al Abass et un autre homme. Le Prophète avait la tête bandée³¹. »

On apprend à la lecture de ce texte, qui n'est autre que le vrai texte de Tabari, lequel est à l'identique de celui rapporté par Boukhari, qu'Aïcha n'a pas cité la deuxième personne sur lequel s'appuyait le Prophète qui n'était autre qu'Ali. Ce qui constitue déjà une première falsification. Puisque, l'on apprend, comme on l'a appris à la lecture du texte de Boukhari, que Aïcha n'aimait pas Ali, au point où elle ne voulait pas même prononcer son prénom. Nous ne sommes, comme nous allons le voir, pas pour autant au bout de nos surprises ! Cette non amitié remonte en tout cas officiellement, à l'époque où elle fut victime d'une ignoble accusation puis blanchie par Dieu. Ali aurait après avoir été consulté par le Prophète dit « *O Messager de Dieu, des femmes il y en a plein, si donc tu veux couper court à la rumeur sépare toi en* ». Mais encore :

Ez-Zohri a dit : « El-Oualîd ben 'Abd-El-Mâlik me posa la question suivante : « Sais tu si 'Ali a été de ceux qui ont médit de 'Aïcha ? – Non, lui répondis-je ; mais deux hommes de la tribu (Qoraïch), Abou Salama ben 'Abderrahman et Abou Bakr ben 'Abderrahman ben El-Hâriths, m'ont raconté que 'Aïcha leur avait

³¹ **Tabari** volume 2 page 226

dit que 'Ali avait admis l'accusation ». On insista auprès de Ez-Zohri, mais il n'en dit pas davantage³² ».

Aicha ayant eu connaissance des propos d'Ali, lui en fit dit-on toute sa vie rigueur. Ce qui est censé expliquer son non amitié pour Ali. Ainsi, la version populaire de la non sympathie d'Aicha à l'égard d'Ali, remonterait à cette histoire. J'utilise les mots « non amitié » « non sympathie », à dessein pour ne pas de mon propre point de vue, susciter ou accentuer l'animosité qu'il y avait entre Ali et Aicha, animosité qui selon ce que l'on nous dit, n'existe pas. Car selon encore une fois ce que l'on veut nous faire croire, à l'identique de la version fautive et je dirai, soft de Tabari, il ne s'agirait que de tension caractérielle, et non pas de haine entre l'épouse du Prophète et le gendre du Prophète, comme certains Chiites « mal intentionnés » veulent nous le faire croire. Nous verrons là encore, que l'on essaye de minimiser la réalité. Ce qui a sans doute conduit les minimalistes à altérés la vraie version de Tabari.

Or, j'ai le regret de dire, que nous sommes aux antipodes de ce que l'on veut nous faire croire, à savoir qu'il ne s'agissait que d'une petite mésentente entre Ali et Aicha, à la suite comme je l'ai dit, les propos qu'Ali aurait tenus au Prophète lesquels ont déplu à Aicha, ce qui est censé expliquer qu'elle se refusa de citer son prénom.

Il ne s'agit en réalité donc pas comme on le dit d'une petite querelle de voisinage, mais bien d'une haine féroce qu'avait Aicha à l'égard d'Ali, et c'est bien cela que l'on veut à tout prix nous dissimuler. Ce qui explique probablement pourquoi le texte de Tabari a été non seulement transformé mais aussi amputé.

³² Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 3» **El Bokhâri**, Titre LXIV: «Des expéditions militaires»; Chapitre XXXIV : «Du hadith El-ifk»; hadith n°2; (page 141)

Voici en plus de la vraie version que je vous ai citée, dans laquelle vous avez pu lire que l'on avait dénaturé le texte de Tabari, dans lequel on a lu à l'identique du texte rapporté par Boukhari, qu'Aïcha ne voulait pas prononcer le prénom d'Ali, des mots qui en disent suffisamment pour ne plus croire qu'il ne s'agissait entre Ali et Aïcha que d'un petit problème de voisinage. Tabari rapporte je cite ;

Abbas dit « **sais-tu qui était l'autre homme ?** » J'ai dit « non ! » Il ma répondu « Ali fils d'Abou Talib mais elle (Aïcha) ne pouvait pas citer par le bien Ali, **elle en était incapable**³³ ! »

Elle était incapable de citer Ali par le bien !
Incapable !

Nous ne sommes donc plus dans le cadre d'une tension comme on veut nous le faire croire, caractérielle, et c'est le moins que l'on puisse dire. Voilà ce que l'on vous a caché !

On nous a caché que non seulement Tabari a rapporté le fait à l'identique de Boukhari selon lequel Aïcha ne voulait pas prononcer le prénom d'Ali, mais pire encore, Tabari rapporte aussi cette phrase « Abbas dit « **sais tu qui était l'autre homme ?** » J'ai dit « non ! » Il ma répondu « Ali fils d'Abou Talib mais elle (Aïcha) ne pouvait pas citer par le bien Ali, **elle en était incapable!** ». Qui fut supprimé.

Quel travail démoniaque !

Je disais antérieurement, que certains « savants » ont préféré minimiser la tension qui existait entre Ali et Aïcha ce qui expliquerait donc pourquoi on vient à nous cacher le vrai texte de Tabari. Je vais à présent vous dire le fond de ma pensée.

La réponse aux questions suivantes ; Pourquoi certains « savants » essayent de minimiser la tension qui

³³ **Tabari** 2 tome page 226.

existait entre Ali et Aïcha ? Pourquoi a-t-on transformé le texte de Tabari et fait disparaître cette phrase ; « Abbas dit « **sais-tu qui était l'autre homme ?** » J'ai dit « non ! » Il m'a répondu « Ali fils d'Abou Talib mais elle (Aïcha) ne pouvait pas citer par le bien Ali, **elle en était incapable!** ».

Voici les réponses.

Si l'on ne vous dit pas qu'il existait une haine tellement forte d'Aïcha à l'égard d'Ali au point où celle-ci non seulement ne voulait même pas prononcer son prénom, mais pire encore, qu'elle était incapable de parler d'Ali en bien, cela vous conduira inévitablement à juger différemment les événements tragiques qui ont engendré la mort de milliers de musulmans innocents. Je fais allusion à la bataille dite du chameau. En Effet, si on vous manipule par l'effacement des indices et preuves que les historiens vertueux nous ont pourtant clairement rapportés, et qu'à la place on vous conditionne via des inventions de textes et des suppressions de textes, lorsque l'on vous demandera votre point de vue sur les raisons qui ont conduit deux illustres personnages de l'Islam orthodoxe à s'affronter, vous ne pourrez penser pas même une seule seconde, que les motifs de cet affrontement trouve peut-être, en partie ou en totalité, leur origine dans la haine qu'avait Aïcha à l'égard d'Ali. Comment pourriez vous le penser puisque vous n'êtes pas au courant de la haine qu'avait Aïcha contre Ali ! A contrario, si l'on vous apprend que la haine d'Aïcha était tellement forte, que non seulement elle ne voulait citer son prénom, mais qu'en plus elle était incapable de parler d'Ali en bien, cela nous conduira, et en toute justice, non pas à évoquer la bonne, mais la mauvaise foi d'Aïcha et Dieu sait que je le regrette réellement.

Mauvaise foi qui a eu notamment pour conséquence, la mort de centaines de musulmans qui ont le comprend bien,

ont suivi le « partie » d'Aïcha, ce en raison de la grande déférence qu'ils portaient à l'épouse du Prophète et la mère des croyants.

Voilà à mon avis pourquoi on a effacé le texte de Tabari qui en vérité non seulement rapporte à l'identique de Boukhari, qu'Aïcha n'a pas cité le prénom d'Ali, mais que, en plus ce même Tabari rapporte cette petite phrase ;

« Abbas dit « **sais-tu qui était l'autre homme ?** » J'ai dit « non ! » Il m'a répondu « Ali fils d'Abou Talib mais elle (Aïcha) ne pouvait pas citer par le bien Ali, elle en était incapable ! ».

Je ne trouve pas d'autres explication à cette magouille. D'ailleurs, maintenant lorsque l'on vous posera la question suivante ; pourquoi Aïcha a combattu Ali lors de la bataille du Chameau ? Vous penserez immédiatement à la haine qu'avait Aïcha à l'égard d'Ali. Par contre, si on vous avait posé cette question il y a quelques jours, vous auriez probablement répondu que cela n'est dû qu'à une erreur d'appréciation (il s'agit d'ailleurs toujours d'erreur d'appréciation) de la part d'Aïcha car elle n'avait aucune raison de combattre Ali. En définitive, on tente de faire disparaître les indices.

C'est ce que l'on appelle faire obstruction à la manifestation de la vérité.

Un délit selon la loi française, un crime selon l'Islam.

La sorcière bien aimée ne respecte donc ni la loi française, ni la loi divine !

Conclusion : Ce texte ne montre cette fois, non pas Omar ou Mourawiya sous son meilleur jour, mais à présent Aïcha, ce texte encore une fois a une connexion avec les thèses Chiïtes, ce texte encore une fois corrobore la thèse Chiïte, et ce texte encore une fois a disparu !

SYNTHESE

TEXTE N°1 « LE MOINE BAHIRA » : NATURE : RAJOUT.

Pure invention de récit historique. Ayant pour unique but de rehausser Abou Bakr par opposition logique et sans aucun doute, à Ali. Puisque seul Ali est mis en concurrence avec Abou Bakr, mais aussi Omar, et d'autres compagnons de premier plan. La falsification émane soit du traducteur le juif Hermann Zotenberg, soit d'anti-Chiites particulièrement fanatiques.



TEXTE N°2 « LA MORT DE ABDELLAHMAN FILS DE KHLID IBN WALID » NATURE : **SUPPRESSION :**

Texte ayant pour but d'innocenter Mourawiya par opposition logique là encore, à Ali. Puisque dans l'idée communément admise et constamment véhiculée par les Sunnites contemporains, Mourawiya comme Ali, étaient tous deux de bons et pieux compagnons du Prophète et les différends qui les ont opposés, n'étaient que, je cite, un malentendu. Alors que le texte accuse nommément Mourawiya d'avoir empoisonné le fils de Khalid ibn Walid, divulgue très clairement que Mourawiya n'était pas le si pieu compagnon du Prophète que l'on veut là encore nous faire croire ! La divulgation de cette information nous conduira obligatoirement au regard de la loi coranique, à revoir notre respect pour Mourawiya. Ce que le, ou les falsificateur(s) ne souhaitent à l'évidence, pas. Puisque cela corroborerait la thèse Chiite selon laquelle Mourawiya ne doit pas être considéré comme un vrai compagnon du Prophète, j'entends au sens familier du terme.

TEXTE N°3 « L'ALLEGANCE D'ALI » NATURE : SUPPRESSION

Ce texte nous apprend deux choses ; Tout d'abord que Ali ne fit allégeance que six mois après qu'Abou Bakr eut été Calife, et qu'ensuite, Omar fils de Khatab tint cette parole « **Non, par Dieu, s'écria 'Omar, tu n'entreras pas seul chez eux** ». Compte tenu de la gravité de ces deux textes, ces derniers ne peuvent qu'attirer l'attention de tout musulman sincère. En effet, les six mois durant lesquels Ali ne fit pas allégeance au nouveau pouvoir, soulèvent des interrogations importantes, interrogations qui peuvent sans aucun doute nous conduire à remettre en question la régularité de « l'élection » d'Abou Bakr comme nouveau Calife. Puisque Ali lui-même s'opposa à cette élection durant six longs mois ! On ne peut en effet, penser qu'Ali ne fit pas allégeance au nouveau Calife comme ça uniquement parce qu'il n'en avait pas envie ! Ce qui nous conduira donc à chercher à comprendre et cela en toute légitimité, pourquoi Ali ne fit allégeance que six mois après qu' Abou Bakr fut proclamé Calife ?

Quant à cette parole d'Omar « **Non, par Dieu, s'écria 'Omar, tu n'entreras pas seul chez eux** », elle suscite de vives interrogations sur la position d'Omar à l'égard de la famille du Prophète. Propos particulièrement troublants surtout lorsque l'on connaît la place dont jouissait Ali auprès du Prophète, sur cette question, tous les textes sont unanimes.

En conclusion de quoi, ces textes devaient considérablement gêner les champions du Sunnisme revisité. Ils ont peut-être estimé qu'il serait plus « sage » de le supprimer sans quoi leur Sunnisme revisité ne tiendrait plus que sur une patte.

•

TEXTE N°4 « LA BAGARRE ET LE FEU DE LA MAISON »
NATURE : SUPPRESSION

Ce texte nous apprend deux choses, à savoir ; que Omar menace les réfractaires lesquels s'étaient probablement en signe d'opposition à l'investiture, ou à la procédure d'investiture (je pencherai pour la dernière hypothèse), regroupés dans la maison d'Ali et de Fatima, de brûler la maison avec ses habitants si ces derniers refusaient de sortir pour faire acte d'allégeance à Abou Bakr. (Que Dieu soit satisfait de lui) De plus, ce texte nous apprend que l'effusion de sang a été évitée in extremis, puisque Zobeir (Que Dieu soit satisfait de lui) a sorti son épée de son fourreau, vraisemblablement dans le but de s'en servir contre Omar.

En conclusion de quoi, ces récits ne peuvent que nous heurter, surtout lorsque l'on ne cesse de nous dire, que les compagnons du Prophète, tous les compagnons du Prophète sont des saints !

Alors là aussi, cette histoire a dû considérablement gêner les tenants des thèses boiteuses selon lesquelles, il ne s'est jamais rien passé et tout ce que peuvent dire les Chiites à ce sujet, ne provient que de leur haine à l'égard des compagnons du Prophète, ou mieux encore, de leurs imagination ! Il faut alors constater que non ! On a alors estimé plus « sage » de supprimer ce récit sans quoi leurs théories fantastiques risqueraient bien de se retrouver dans le coma, et dans un coma profond.

•

TEXTE N°5 « LE JOUR DU JEUDI » NATURE : SUPPRESSION

Ibn Abbas a dit : « Quand les souffrances du prophète devinrent vives, il s'écria : « **Qu'on m'apporte de quoi écrire afin que je vous mette par écrit ce qui vous préservera de l'erreur après moi !** ». « **La douleur domine le prophète** » dit alors Omar ; « **nous avons le livre de Dieu qui nous suffit** ». Les avis à ce moment furent partagés et la discussion devint bruyante. « **Retirez-vous, laissez-moi** » reprit le prophète « **il ne convient pas qu'on se dispute en ma présence** » ibn Abbas sortit en disant « **c'est mal, aussi mal que possible, de faire obstacle au prophète quand il désire écrire**³⁴ ». (Texte substantiel)



De même on a estimé plus sage de supprimer ce texte de la version française. Ce texte très populaire ne peut que soulever l'indignation de tout musulman sincère ! En effet, comment a-t-on pu en arriver à désobéir au Prophète et surtout pourquoi ? Je ne ferai pas de commentaires sur ce texte puisque j'estime que compte tenu de la gravité de cet événement, il est inutile d'apporter davantage d'explications. Je ne retiendrai dans le cas présent uniquement la désobéissance au Prophète. Quant à savoir ; que souhaitait écrire le Prophète et pourquoi l'a-t-on empêché ? Etc. etc. Je laisse nos savants nous apporter ces explications.

Je termine mon texte par ce récit qui n'arrange malheureusement rien à la situation.

Ibn-Abou-Molaïka a dit : « **Peu s'en est fallu que les deux meilleurs (des musulmans), Abou Bakr et Omar, ne périssent pour avoir trop élevé la voix en présence du prophète, lorsque la députation des Benou-Temim vint le trouver. L'un d'eux (Omar) indiquait El-Aqra (comme chef), tandis que le second**

³⁴ **Tabari** Tome 2 page 228

(Abou Bakr) désignait un autre personnage dont le Rawi a oublié le nom. « C'est uniquement pour me contrarier que tu parles ainsi, s'écria Abou Bakr, en s'adressant à Omar. Et comme ils élevaient tous les deux la voix à ce sujet, Dieu révéla ce verset : « O vous qui croyez, n'élevez pas la voix... ». Depuis cette révélation, Omar ne disait rien à l'envoyé de Dieu avant que celui-ci ne l'eût interrogé³⁵. Il faut croire que non, puisqu'il a récidivé notamment et de façon encore plus grave, le jour de l'agonie du Prophète, quand il répliqua « **Non ! Nous avons le livre de Dieu il nous suffit !** ». Ce qui contraria fortement le prophète qui leur demanda de sortir.

Il faut donc constater, qu'en dépit de la mise en garde adressée par Dieu à Omar, ce dernier n'hésita nullement à récidiver et de façon encore plus grave ! Puisque à la lecture des différentes versions, qu'elles proviennent du Sahih de Boukhari ou celui de Mouslim, toutes relatent que c'est bien Omar qui le premier a dit « *Non ! Nous avons le livre de Dieu il nous suffit !* » Ce qui a engendré une scission parmi les personnes présentes dans la pièce. Certaines penchaient en faveur d'Omar et d'autres se sont indignées de ce comportement, ne comprenant pas comment on pouvait ainsi désobéir au Prophète souffrant et mourant. Ce que je comprends parfaitement. Le Prophète contrarié ordonna « **sortez** ».

Alors que nul n'ignorait ces versets ;

«O vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres».

«O vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et Son messager. Et craignez Allah. Allah est Audiant et Omniscient».

«O vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos

³⁵ **Boukhari** tome 3 page 450.

œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte».

«Ceux qui auprès du messager d'Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense».

Où est donc le respect de ces versets ?



TEXTE N°6 « LA PETITE PHRASE » NATURE : SUPPRESSION ET AMPUTATION



On a pu constater qu'à la lecture du récit tel qu'il fut falsifié du passage de l'arabe vers le français, que non seulement la falsification portait sur la non prononciation du prénom, Ali, mais aussi sur la suppression de ce texte ;

« Abbas dit « **sais tu qui était l'autre homme ?** » J'ai dit « non ! » Il ma répondu « Ali fils d'Abou Talib mais elle (Aïcha) ne pouvait pas citer par le bien Ali, **elle en était incapable!** ».

Nous sommes donc face à une altération et amputation de texte. Le but là encore de cette manœuvre frauduleuse, étant on l'a bien compris, d'effacer toute trace de haine entre Aïcha et non pas Ali, mais Aïcha à l'égard d'Ali, car il est bien évident qu'Ali n'a fait que de subir l'injustice et l'arbitraire. Plus de trace de haine, plus de motif illicite de faire la guerre à Ali !

Voilà pourquoi on a fait disparaître et amputer le texte.

Epilogue

Vers qui se dirige l'accusation de ces manœuvres frauduleuses que l'on a pu lire ?

En ce qui me concerne, voilà ce que je pense.

Il faut d'abord retenir, qu'étrangement, tous les passages incriminés font l'objet de vives divergences et sont donc une source de conflit, entre les musulmans dits Chiïtes et les musulmans dits Sunnites. Il s'agit donc et à l'évidence, d'affaiblir la pensée Chiïte. Puisque l'intégralité des passages incriminés, concernent certains compagnons du Prophète, à savoir ; Omar, Abou Bakr, Mourawiya ainsi que qu'Aïcha. Que Dieu soit satisfait d'eux tous à l'exception de Mourawiya. Les textes supprimés ou rajoutés, contenaient à leur encontre, et c'est le moins que l'on puisse dire, des informations, peu glorieuses (exceptées pour Abou Bakr). Ce qui prouve que, à l'évidence, le motif de la suppression de ces textes, n'a qu'un seul et unique objectif, faire disparaître les preuves de ce comportement peu recommandable, mais aussi et par la même occasion, rehausser tel ou tel compagnon. Compagnons du Prophète perçu dans la pensée Chiïte, comme notamment, nettement inférieur à Ali. Les falsifications opérées dans le livre de Tabari, ont donc pour but de relever le niveau d'intégrité de ceux-là même que les thèses Chiïtes dénoncent en raison de tel ou tel autre agissement. Agissement à l'évidence que l'on souhaite dissimuler !

Ce qui nous met donc sur au moins deux pistes, de deux courants de pensées pourtant complètement différents. Néanmoins, chacun de ces deux courants, ne porte pas, et c'est le moins que l'on puisse dire, le Chiisme dans son cœur.

Le considérant pour l'un, comme un redoutable ennemi politique, pour l'autre comme un ennemi idéologique.

Ainsi, la lecture du livre de Tabari sans dénaturation, affermit sans aucun doute possible, la position Chiite. En les supprimant, on amollit cette même position.

Exemple : Pour les Sunnites du Sunnisme revisité, Mourawiya, est un pieu et brave compagnon du Prophète, pour les Chiites, Mourawiya est une crapule confirmée. Le texte supprimé accusant nommément Mourawiya d'avoir fait empoisonner Abdellahmane fils de Khalid ibn Walid (n°2), donne clairement raison aux Chiites. Il en est exactement de même pour l'intégralité des autres textes ici proposés.

Ce qui ne veut pas dire pour autant bien sûr, que tout ce qu'affirment les Chiites soit vrai, bien au contraire ! Je crois avoir dénoncé très clairement la question de l'accusation de l'usurpation du pouvoir au détriment d'Ali. Cependant, sur le sujet ici traité, on ne peut s'aveugler au nom de la haine contre les Chiites et le Chiisme, pour nier l'évidence. Puisque le musulman doit se tenir aussi loin que possible de l'arbitraire.

L'altération du livre de Tabari est, soit bien l'oeuvre du traducteur, lequel compte tenu de ses origines israélites, et peut-être de sa confection juive, ce qui n'arrange rien, semblerait ne pas apprécier le Chiisme. Ce pour entre autres raisons, la forte revendication du Chiisme politique, mais aussi on l'imagine, pour bien d'autres motifs, dont notamment, la position de l'Iran à l'égard de l'Etat d'Israël. N'oublions pas que l'ascension au pouvoir de Khomeiny a

conduit nombres d'Etats prétendument Sunnites à financer le mercenaire Saddam Hussein pour stopper la révolution iranienne. Il n'est donc pas du tout étonnant, dès lors que l'on s'autorise au nom de ses privilèges à aider au massacre de milliers d'hommes, femmes et d'enfants, on ne se privera pas de dénaturer des livres lorsque ces derniers corroborent certaines thèses Chiites bien qu'ils soient de pures références Sunnites.

En affaiblissant l'idéologie Chiite, on tente de limiter les conversions au Chiisme, par conséquent, on renforce par la même occasion Israël. En somme, une sorte de stratégie numérique. A choisir entre un Islam Sunnite d'Arabie Saoudite, ou un Islam Chiite d'Iran, il vaut peut être mieux l'islam Sunnite, même si dans les deux cas de figure, il s'agit de choisir dans la vision de ces gens, entre « le cholera » et « la peste ».

Car je tiens à dire ici, que les Etats prétendument musulmans et à plus forte raison de telle ou telle obédience, ne sont ni plus ni moins, que des régimes apostats et hypocrites. Stupide est alors le choix entre le Chiisme d'Iran ou le Sunnisme d'ailleurs.

Ma deuxième hypothèse est la suivante : La manipulation ne provient pas du traducteur Hermann Zotenberg, mais de « musulmans » Sunnites lesquels eux aussi n'ont pas l'intention de laisser l'idéologie Chiite prendre de l'ampleur. Ainsi, à défaut de pouvoir contester le livre de Tabari, ce en jetant le discrédit sur l'intégralité dudit livre, on tente par ces manœuvres frauduleuses, de contrecarrer du mieux possible la pensée revendicatrice Chiite. En somme, on empoisonne l'eau à la source.

Puisque le lecteur doit savoir que Tabari n'est pas la seule victime de ses agissements mafieux. En effet, j'ai relevé des manipulations de la même nature, cependant numériquement inférieures, dans entre autres le sahih de

Boukahri ou dans le livre d'ibn Saad intitulé « Tabakat el Kobra ».

Je vous donne un exemple, lequel isolé ne veut pas forcément dire grand-chose, mais mis à la suite d'autres éléments, il suscite forcément de vives interrogations. Voici le texte en question rapporté par Boukhari.

Selon Abou Horaïra le Prophète a dit : « Pendant qu'un homme était monté sur une vache, celle ci se tourna vers son cavalier et dit : « Je n'ai pas été créée pour cela, j'ai été créée pour le labour. » - Je crois cela, ajouta le Prophète ; **Abou Bakr et 'Omar le croient également** ».

Un loup ayant pris un mouton, le berger se mit à sa poursuite : « Et qui donc s'occupera de ce mouton, s'écria le loup, le jour du lion, ce jour où il n'y aura pas d'autre berger que moi ? » - Je crois cela, ajouta le Prophète ; **Abou Bakr et 'Omar le croient également** ».

Abou Salama, le râwi, ajoute : « **Les deux personnages** (Abou Bakr et 'Omar) **n'étaient pas dans l'assemblée ce jour là**³⁶. »

On constate à la lecture de ces récits, que l'on a tenté de toute évidence à rehausser, Abou Bakr et Omar, puisque l'on nous dit que tous deux ont cru instantanément à ces récits miraculeux, ce qui a pour objectif de souligner nettement la haute confiance qu'avaient Abou Bakr et Omar³⁷ à l'égard du Prophète. Puisque l'on veut nous faire croire qu'ils ont tous deux cru instantanément aux récits

³⁶ Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» El Bokhâri, Titre XLI: «De l'ensemencement et du contrat d'ensemencement» ; Chapitre IV : «De l'emploi des bœufs pour le labour»; hadith n° 1; (page 92 & 93).

³⁷ En ce qui me concerne, je ne doute pas une seule seconde de la foi de ces deux compagnons. Mais ce qu'il faut savoir, est que ce texte s'écroule non seulement parce qu'il est à l'évidence faux, mais aussi parce que à la lecture d'un certain nombre d'autres textes, on notera une insubordination de la part d'Omar. J'apporterai les éléments précis sur la question dans mon fascicule « **l'ignorance des savants avec pour illustration, Omar fils de Khatâb** »

miraculeux. Ce n'est en effet, pas tous les jours que l'on peut entendre une vache parler et dire « **Je n'ai pas été créée pour cela, j'ai été créée pour le labour !** » et un loup parler et dire « **Et qui donc s'occupera de ce mouton, le jour du lion, ce jour où il n'y aura pas d'autre berger que moi** » Or, comment Abou Bakr et Omar auraient-ils pu croire instantanément à ces récits, puisqu'ils n'étaient même pas présents lors de la narration de ces histoires ! Que doit-on alors penser et comprendre ? Pourquoi dire que Abou Bakr et Omar ont cru d'emblée au récit narré par le Prophète alors qu'ils n'étaient même pas présents ? Nul doute qu'à l'identique des falsifications que l'on a découvertes dans le livre de Tabari, on a tenté la même manipulation dans le livre de Boukhari. Sans l'ombre d'un doute, il y a une volonté de rehausser ces deux compagnons alors que, encore une fois Abou Bakr et Omar n'ont rien demandé !

Ce rajout me rappelle celui de l'histoire du moine Bahira.

De plus, ce qui m'interpelle vivement, est qu'il s'agit toujours des mêmes personnes, Abou Bakr, Omar puis Mourawiya et Aïcha ! Peut-on alors penser qu'il ne s'agit que d'une pure coïncidence !

Je crois pourtant être sûr qu'il existait à l'époque du Prophète, plus de trois ou quatre compagnons !

Enfin, et pour terminer, je tiens à avertir de façon claire et ferme, que les points ci-dessus relevés ne peuvent en aucun cas, faire admettre que le Chiisme est la véritable branche de Islam. En effet, les points évoqués dans le présent texte, ne peuvent conforter que très partiellement la pensée Chiïte sur telle ou telle autre question. Mais de là à en conclure que les Chiïtes ont raison sur tout, et en particulier sur la question de l'usurpation, je le conteste fermement.

Puisque mon livre « *Lettre ouverte à nos frères Chiïtes* », semble m'avoir à ce jour, convaincu, que l'accusation de l'usurpation de la succession du Prophète portée à l'encontre des trois premiers Califes est non fondée. Par conséquent, je ne peux revenir sur ma position même si ici les textes donnent raison à certaines thèses Chiïtes.

Que le lecteur comprenne bien ma pensée. Les faits relatés ici n'enlèvent strictement rien, aux déviations et innovations du Chiïsme. Et l'accusation de l'usurpation portée à l'encontre de certains compagnons, souvent accompagnée d'ignobles injures, et d'un mépris inacceptable à leur encontre, m'impose de mettre en garde tous ceux et celles qui seront tentés d'adhérer pour « x » ou « y » raisons au Chiïsme tel que nous le connaissons aujourd'hui. Car comme je l'ai expliqué dans mon livre « *Lettre ouverte à nos frères Chiïtes* », je me cite : « ***Je mets donc en garde nos frères et sœurs, contre cette méthode dite de jonction, laquelle en partant de récits crédibles tels que les conflits ci-dessus relatés et rapportés entre autres par Boukhari et Mouslim, sont bifurqués pour être associés aux textes qui évoquent l'usurpation, textes dont en revanche, l'origine et l'explication sont à discuter. En un mot, on mêle le faux au vrai*** ».

Dieu seul ne se trompe jamais !

Pontoise Le :
3 décembre 2005
Metmati Mâamar

BIOGRAPHIE DE TABARI

AL-TABARI ABU DJA'FAR MUHAMMAD B. DJARIR B. YAZID

Esprit universel dont les compétences englobent la tradition et le droit mais qui est surtout connu pour avoir été l'historien universel par excellence et le commentateur du Kur'an des trois ou quatre premiers siècles de l'Islam, né au cours de l'hiver 224-5/839 à Amul, mort à Bagdad en 310/923.

Sa vie :

On se doit tout d'abord de remarquer que les œuvres d'al-Tabari, lorsqu'elles nous sont parvenues, ne fournissent que très peu de données biographiques bien qu'elles nous mettent souvent sur la voie de ses professeurs et de personnes faisant autorité et nous aident dans l'évaluation de sa personnalité et de ses positions dans le domaine du savoir. Plusieurs personnes qui le connurent personnellement écrivirent très tôt à son sujet et à propos de ses œuvres mais aucun de ces ouvrages ne nous est parvenu in extenso et ils ne sont connus qu'au travers d'extraits repris par des auteurs postérieurs. Ainsi, le juge Abu Bakr Ahmad b. Kamil (m. 350/961) fut proche d'al-Tabari et fut l'un des premiers à adhérer au *madhhab* d'al-Tabari, la Djaririyya (voir ci-dessous) tandis qu'Abu Muhammad 'Abd Allah al-Farghani (m. 362/972-3 [q.v.]) connut al-Tabari alors qu'il était étudiant et prépara une édition de son *Histoire* ; il en écrivit une *sila* [q.v.] ou suite qui comprend une longue notice nécrologique sur al-Tabari. L'historien égyptien Abu Sa'id b. Yunus al-Sadafi (m. 347/958 [voir IBN YUNUS]) inclut une section sur al-Tabari dans son *K. al-Ghuraba'* « Livre des étrangers [venant en Egypte] » en raison de la venue en Egypte d'al-Tabari pour ses études (voir ci-dessous). Mais il semble qu'il y ait eu ensuite un hiatus jusqu'à ce qu'al-Kifti (m. 646/1248 [q.v.]) écrive une biographie enthousiaste, *al-tahrir fi akhbar*

Muhammad b. Djarir. Pour connaître ces ouvrages disparus, nous nous appuyons sur les éléments rapportés par les auteurs cités dans les ouvrages généraux biographiques d'al-Khatib al-Baghdadi, *Ta'rikh Baghdad* et d'Ibn 'Asakir, *Ta'rikh Dimashk* (parce qu'al-Tabari vint étudier dans la capitale syrienne ; voir *Annales, Introduction*, p. LXIX sqq.) et avant tout sur l'œuvre biographique littéraire de Yakut, *Irshad al-arib*.

Al-Tabari est originaire d'Amul au Tabaristan où son père Djarir semble avoir été un propriétaire terrien relativement prospère. Il offrit à son fils des revenus stables durant la première partie de sa vie, emmenant ce dernier du Tabaristan à Baghdad grâce à la caravane annuelle du pèlerinage en provenance du Khurasan et lorsqu'il mourut, (à une date inconnue) al-Tabari hérita d'une partie de son domaine. On ignore si sa famille était indigène ou descendait des colons arabes du Tabaristan. Quoi qu'il en soit, le modeste niveau de l'aide financière familiale lui permit de voyager en tant qu'étudiant puis, lorsqu'il devint un savant établi, de garder son indépendance par rapport aux pressions et influences extérieures et de ne pas faire l'expérience des savants plus pauvres qui étaient dans l'obligation de chercher un mécène.

Ce fut un étudiant précoce et, ainsi qu'il le rapporta lui-même, un *hafiz* à savoir celui qui a appris le Kur'an par cœur à l'âge de sept ans, un *imam*, celui qui conduit la prière des Musulmans, à l'âge de huit ans, et il étudia les traditions du Prophète à l'âge de neuf ans. Il semble attester qu'il quitta sa maison à l'âge de douze ans *fi talab al-'ilm*, et qu'il reçut, au cours d'un séjour de cinq ans dans la métropole du Nord de la Perse, Rayy, une formation intellectuelle qui lui donna des bases solides pour sa future carrière. Son professeur le plus important y fut 'Abd Allah b. Humayd al-Razi (m. 248/862), qui figure, comme Ibn Humayd, parmi les autorités fréquemment citées dans l'*Histoire* d'al-Tabari, essentiellement pour des informations remontant à Ibn Ishak, étant donné qu'Ibn Humayd fut le transmetteur reconnu du *Kitab al-Maghazi* d'Ibn Ishak par l'intermédiaire de Salama b. al-Fadl (m. après 190/805-6). De Rayy, al-Tabari se dirigea naturellement, à l'âge de dix sept ans environ, vers le centre intellectuel du monde islamique, Baghdad, selon un récit, dans le

but d'étudier avec Ahmad b. Hanbal (but non réalisé, dans la mesure où Ibn Hanbal mourut à cette époque). Après une année à Baghdad, il semble être parti dans le sud de l'Iraq (dès 242/856-7) afin d'y étudier avec les savants réputés de Wasit, Basra et Kufa, savants qu'il dû ensuite citer dans ses œuvres, à savoir par exemple Muhammad b. 'Abd A'la al-San'ani (m. 255/869), et Muhammad b. Bashshar, appelé Bundar (m. 252/866, voir Sezgin, I, 113-14) à Basra et Abu Kurayb Muhammad b. al-'Ala' (m. 247 ou 248/861-2) à Kufa. Il retourna probablement à Baghdad moins de deux ans plus tard et y passa plusieurs années, dont une période durant laquelle il fut le tuteur de l'un des fils du vizir du calife al-Mutawakkil, 'Ubayd Allah b. Yahya b. Khakan [voir IBN KHAKAN. II], entre 244/858-9 et 248/862.



L'Imam *Ibn Khouzaïma* dit de lui : « ***Je n'ai jamais connu un homme plus savant que Ibn Jarir*** »

Ibn Kathir dit : « ***Il est parmi les Imams qui appliquent avec la plus grande rigueur le Coran et la Sunna du Prophète (ppsl)*** ».

Ibn Hajar dit qu' « ***Il était un des grands Imams de la religion desquels on peut prendre un enseignement authentique*** ».

Al Khatib Al Baghdadi dit : « ***Il est l'un des Savants qui ont un avis qu'on peut suivre sans hésitation, une parole qu'on peut croire aveuglément, et une connaissance qui n'a pas d'égale chez n'importe qui de ses contemporains*** ».



[Extrait de «Encyclopédie de l'Islam, Nouvelle édition ;Tome XI (V-Z)» (Leiden E.J Brill, éditions Paris G-P Maisonneuve&Larose Sa) ;De la définition du mot : «Al Ya'kûbî, Abû l-'Abbâs Ahmad b. Abî Yakub b. Dja'far b. Wâdih» ; (page280-281)]

BIOGRAPHIE DE AL YA'KUBI

Abû I-'Abbâs Ahmad b. Abî Yakub b. Dja'far b. Wâdih, né à Baghdâd au III^e siècle.

Un des premiers historiens et géographes arabes.

Sa vie. Ayant reçu la formation pour devenir secrétaire, jeune homme il alla en Arménie, puis entra au service des Tâhirides [q.v] au Khurâsân. Après la chute en 259/872-3 des Tâhirides de la région, il partit s'installer en Egypte où il mourut au début du IV^e/X^e s., sans doute pas avant 292/905.

Ses œuvres. Trois des ouvrages d'al-Ya'kûbî nous sont parvenus. Le plus important est le Ta'rikh, Histoire, qui, comme il l'a lui-même décrit, est un récit « concis » des origines et de l'histoire du monde (II,2) qui a été publié en deux volumes. La première partie débute par Adam et ses descendants (la section traitant de la création du monde a disparu) et contient des récits traitant entre autres des Israélites, des Assyriens, des Babyloniens, des Indiens, des Grecs, des Romains, des Perses, des Chinois, des Egyptiens, des Yéménites et des Syriens. Il cite fréquemment la Bible hébraïque à laquelle il eut sans doute accès en arabe à travers des versions en grec ou en syriaque (Adang, 120) et il rapporte des récits sur Jésus en utilisant le Nouveau Testament. Dans la narration d'al-Ya'kûbî, les emprunts bibliques sont parfois mêlés sans distinction nette avec des midrashim ou des apocryphes, reflétant sans doute la matière dont ces matériaux lui furent accessibles comme aux autres historiens musulmans médiévaux (Adang, 117-29 et autres).

Il faut noter son insistance à éclairer les avancées culturelles de chaque peuple décrit et c'est sur la même note que le premier volume s'achève avec une description de la vie religieuse et culturelle des Arabes avant l'islam.

Une part importante du second volume est consacrée à la vie de Muhammad, à la suite de laquelle l'histoire de l'Islam est présentée selon les règnes des califes successifs. Son histoire est une des plus anciennes à adopter ce mode d'organisation (Noth,46). Les ayyâm [q.v] d'Abû Bakr, de 'Umar et de 'Uthmân sont rapportés successivement avant le « califat du pieux 'Alî b. Abî Tâlib (II, 206) » et de son fils al-Hassan. Les récits s'enchaînent alors avec les ayyâm de Mu'âwiya b. Abî Sufyân et de ses successeurs umayyades, suivis par les 'Abbâsides dont le dernier calife traité est al-Mu'tamid (m. 279/892 [q.v]). Al-Ya'kûbî donne également beaucoup d'importance aux Imâmites et aux œuvres de leurs Imâms ce qui a amené les chercheurs à discuter (sans parvenir à une certitude) de la possibilité de voir al-Yakûbî un adepte du shî'isme et de quel shî'isme. Petersen, 'Alî et Mu'âwiya, 173, perçoit al-Yakûbî comme s'efforçant de trouver « un compromis entre les points de vue qui s'étaient opposés » lors de la première fitna, mais le récit hostile qu'al-Yakûbî donne du califat de 'Uthmân (11,186-206) laisse peu de place pour un tel compromis. Bien que son hostilité envers les Umayyades soit manifeste de même que sont attrait pour 'Alî, l'orientation religieuse de Ya'kûbî ne peut être précisément déterminée. D'une manière générale, il semble avoir été favorable aux 'Abbâsides malgré quelques notes discordantes. Par exemple, sa caractérisation du régime 'abbâside comme ayyâm plutôt que comme khalîfa peut suggérer une attitude ambivalente envers cette dynastie ; son récit de la mort de Musâ al-Kazîm [q.v], reconnu comme septième imâm par les Duodécimains, alors qu'il se trouvait sous la garde de Hârûn al-Rashid (II, 499-500) ne témoigne pas en faveur des 'Abbâsides même si le calife n'est pas directement mis en cause dans le meurtre. Bien qu'al-Yakûbî ne donne pas l'isnâd par laquelle lui sont parvenus ses récits, une partie de son information provient de la famille 'abbâside (il était lui-même un mawlâ de cette famille 'abbâside). Pourtant, cette information provient également de sources 'alides (en particulier,

à travers *Dja'far al-Sâdik*, le sixième imâm, II, 3 ; voir également *Dûrî*, 67).

En rapport probablement avec sa formation de secrétaire, mais également dans le souci d'orner ses récits, al-Ya'kûbî présente un très généreux échantillon de lettres, écrites selon lui par certains des personnages importants qu'il évoque. Il fait preuve également d'un grand intérêt pour les awâ'il [q.v]. D'autres formes littéraires sont aussi courantes dans ses écrits, discours, listes de noms, notamment ceux des savants qualifiés de fukaha' à la suite de chaque règne de calife. De telles listes tendent à suggérer l'identification ancienne des savants à un groupe déterminé – dès l'époque des Califes bien-guidés [voir al-Khulafa' al-Rashîdûn, dans Suppl.], et par la suite-ainsi que la continuité de cette institution dans les générations suivantes. Cependant, il est étrange de constater qu'une telle liste fait défaut pour le califat d'Al-Ma'mûn, celui qui, avec la mihnâ [q.v], engagea un si violent conflit avec nombre de 'ulamâ', et de même pour ses successeurs. Cet exemple pourrait bien ne rien prouver d'autre que le caractère sélectif, proche de l'anthologie, du travail d'Al-Ya'kûbî qui appartient, là comme par d'autres aspects, résolument au genre de l'adab [q.v].

L'autre œuvre majeure d'al-Ya'kûbî est son Kîtab al-Buldân, qu'il termina en Egypte en 278/891. C'est une géographie administrative des provinces de l'Islam ainsi que des Turcs et des Nubiens ; les chapitres traitant de Byzance, de l'Inde et de la Chine, n'ont pas été conservés. S'appuyant sur une expérience acquise lors de ses voyages en Arménie, Âdharbâydjân, Inde et Afrique du Nord, ainsi que pendant la carrière qu'il avait menée dans l'administration califale, al-Ya'kûbî fournit dans cet ouvrage une information historique, géographique et statistique sur les régions décrites. Comme le Ta'rikh, le Buldân est une œuvre d'adab. Par leur intérêt quant à l'influence qu'aurait le climat sur la vie et la culture des hommes – thème déjà abordé par al-Djâhîz [q.v] –, par leur célébration de Baghdâd comme lieu unique et béni de rencontres des peuples et des cultures du monde (Buldân, 233 et suiv. ; Miquel, IV, 225 et suiv.), et, en général, par leur souci de fournir un abrégé (mukhtasar) de tout le savoir que

« personne n'est en droit d'ignorer », (233) tous deux, le *Buldân* comme le *Ta'rikh*, présentent les caractéristiques communes à nombre d'ouvrage d'*abad*.

Al-Yakûbî a également rédigé un court traité, *Mushâkalat al-nâs li-zamânihim*, dans lequel il montre d'une façon schématique et impressionniste, comment les gens modèlent leurs vies et leurs goûts sur ceux du calife sous le règne duquel ils vivent ; les califes sont présentés dans une séquence chronologique allant d'*Abû Bakr*, à l'*abbâside Al-Mu'tadid* (m. 289/902 [q.v]). Par l'attention portée sur l'origine supposée de telle pratique particulière et sur celui qui l'a instituée, cette œuvre, comme l'a remarqué Millward, présente un des premiers exemples du genre *awâ'il*. Plus important encore, cependant, est le témoignage qu'apporte cet ouvrage de la recherche de *al-Ya'kûbî* de modèles historiques, un souci qui se retrouve également dans le *Ta'rikh* et le *Buldân* (voir Khalidi, *Arabic historical thought*, 124 et suiv.).

En général, l'apport principal de l'œuvre historique d'*al-Yakûbî* est triple. C'est un des premiers exemples conservés en *Islam* d' « histoire universelle », particulièrement intéressant pour l'attention qu'il porte aux spécificités culturelles et à la diversité des nations anciennes et des cultures ayant précédé l'*Islam*. Significatif également de cette approche est le très large usage fait de source non islamiques, matériaux bibliques, *midrashiques* et *apocryphes*, afin d'aboutir à une description détaillée des croyances et des pratiques des peuples décrits (Adang, 38, 71 et suiv., 117 et suiv.). Ensuite, bien que les affinités *shî'ites* d'*al-Yakûbî* demeurent incertaines et, qu'en tous cas, presque tous les travaux classiques d'histoire ont consigné des traditions de tendances variées (voir Noth, 9-10 et autres), le *Ta'rikh* – il en est de même pour l'ouvrage d'*al-Mas'ûdî* [q.v.] – fournit nombre d'aperçus et d'informations sur les attitudes *shî'ites* anciennes ; il constitue ainsi un utile complément aux travaux adoptant un point de vue *sunnite* évident et permet de mieux saisir la genèse des identités religieuses durant les cinq premiers siècles de l'*Islam*. Enfin, le travail d'*al-Ya'kûbî* représente une contribution importante au développement de l'historiographie d'*abad*, courant toujours plus puissant que même la massive histoire d'*al-Tabarî* [q.v.] fondée sur la méthode des savants du *hâdith*, n'a pas véritablement surpassée.

BIOGRAPHIE DE AL-BALAZURI

Al-Balâdhurî, Ahmâd b. Yahyâ b. Djâbir b. Dâwûd.

L'un des plus grands historiens arabes du III^e/IX^e siècle. On sait peu de chose de sa vie ; ni la date de naissance ni celle de sa mort ne sont absolument établis. D'après les dates de décès de ses maîtres, il est évident qu'il n'a pas pu naître plus tard que le commencement de la première décennie du III^e siècle/seconde du IX^e ; pour la date de sa mort, des auteurs musulmans proposent 305/892 comme étant la plus tardive et la plus vraisemblable. Comme il aurait été le traducteur de persan, on lui a arbitrairement attribué une origine persane, alors que son grand père, déjà était secrétaire au service d'al-Khasib en Egypte (al-Djahshiyârî, fol. 162a). Il naquit probablement, et passa certainement la majeure partie de sa vie à Baghâd et dans les environs. Ses études le conduisirent à Damas, Emèse et Antioche ; en 'Irâk, il étudia, entre autres, avec des historiens aussi célèbre qu'al-Madâ'ini, Ibn Sa'd et Mus'ab al-Zubayrî. Il fut un nadim d'al-Mutawakkil ; son influence à la cour semble avoir continué sous al-Musta'in, mais sa fortune déclina nettement sous al-Mu'tamid. L'affirmation selon laquelle il fut le précepteur du poète Ibn al-Mi'tazz semble être le résultat d'une confusion de notre historien avec le grammairien Tha'lab, et l'histoire d'après laquelle il mourut fou à cause de l'emploi inconsidéré de balâdhur (Semecarpus Anacardium L., anacarde), drogue estimée salutaire pour l'esprit et la mémoire, concerne non pas lui-même ; mais son grand père ; mais même dans ce cas, cela constitue une énigme à laquelle les sources ne fournissent aucune explication satisfaisante. Les deux grandes œuvres historiques qui ont survécu, ont recueilli l'approbation générale pour l'honnêteté, et l'esprit critique d'al-Balâdhurî.

Son Histoire des conquêtes musulmanes (Futûh al-Buldân) est la version abrégée d'un ouvrage plus étendu sur le même sujet. L'ouvrage commence par les guerres de Muhammad, suivies par le récit de ridda, des conquêtes de la Syrie, de la Djazîra, de l'Arménie, de l'Égypte et du Maghrib, et enfin par l'occupation du 'Irâk et de la Perse. Des remarques d'importance pour l'histoire de la vie culturelle et sociale sont mêlées au récit historique ; par exemple, al-Balâdhurî discute la question du remplacement du grec et du persan par l'arabe comme langue officielle dans les services gouvernementaux, parle de la querelle avec Byzance à propos de l'emploi de formules religieuses musulmanes en têtes des lettres provenant de l'Égypte, de questions de taxation, de l'usage des cachets, de la frappe et du cours des monnaies, ainsi que de l'histoire de l'écriture arabe. L'œuvre, une des sources les plus précieuses pour l'histoire des conquêtes arabes, a été éditée par M. J. De Goeje, Liber expugnationis regionum, Leyde 1863-66, et réimprimée à plusieurs reprises. Il existe une traduction anglaise par P. K. Hitti et F. C. Murgotten, The Origins of the Islamic State, New York 1916 et 1924, et une traduction allemande (poursuivie jusqu'à la page 239 de l'édition de Goeje) par O. Rescher, Leipzig 1917-23.

Ses Ansâb al-Ashrâf, œuvre très vaste qui n'a jamais été achevée, sont ordonnés par généalogie et commencent par la vie du Prophète et les biographies de ses parents. Les 'Abbâsides suivent les 'Alides. Les 'Abd Shams, parmi lesquels les Umayyades occupent un espace disproportionné, suivent les Banû Hâshim. Ensuite sont traités le reste des Kurayshites et les autres divisions des Mudarites. Les Kaysites, en particuliers les Thakîf, occupent la dernière partie de l'œuvre ; la dernière biographie de quelque envergure est celle consacrée à al-Hadjjâdj. Bien que se présentant sous la forme d'un ouvrage généalogique, les Ansâb sont en réalité des tabakât dans le style d'Ibn Sa'd, ordonnées par généalogie. Cette méthode d'ordonnance n'est pas rigide ment suivie, car les événements les plus importants des règnes de souverains particuliers sont toujours rattachés aux chapitres correspondants. Les Ansâb sont l'une des sources les plus précieuses pour l'histoire des Khawâridj. Une partie de l'ouvrage fut découverte dans un ms, anonyme, identifiée et fut découverte

par W. Ahlwardt, *Anonyme arabishe Chronik*, Bd XI, Leipzig 1883. Un ms, complet de l'ouvrage a été découvert par C. H. Becker à Istanbul, ms. 'Ashîr Efendi 597-8 (table des matières par M. Hamidullah, dans *Bull. d'Et. Or.*, XIV, Damas 1954, 197-211). De l'édition entreprise par l'Université hébraïque de Jérusalem, les vol. IV B (éd. M. Schlössinger, 1938-40) et le vol V (éd. S. D. Goitein, 1936, avec une importante introduction) ont été publiés. O. Pinto et G. Levi Della Vida ont traduit *Il Califfo Mu'âwiya I secondo il « Kitâb Ansâb al-Asrâf »* Rome 1938. Voir aussi F. Gabrieli, *La Rivolta dei Muhallabiti nel 'Irâq e il nuovo Balâdurî*, dans *Rendiconti, R. Accad. Dei Lincei*, CI, sc. mor., stor. e filol., VI, 14, 1938, 199-236.

En dépit de tous les mérites d'al-Balâdhurî, sa valeur comme source historique a été parfois surestimée à certains égards. Il n'est pas exact de dire qu'il donne toujours les textes originaux que des écrivains postérieurs ont embellis et développés ; on peut présumer avec beaucoup plus d'exactitude, d'après la concordance existant entre les parties essentielles de ses ouvrages et des ouvrages postérieurs plus détaillés, qu'al-Balâdhurî a abrégé les matériaux à sa disposition dans un grand nombre de cas, tout en restant fidèle à ses sources.

Le style d'al-Balâdhurî, vise la concision, parfois aux dépens de l'effet artistique. Nous rencontrons rarement des histoires moyennement longues, bien que cela arrive. Dans les *Futûh*, al-Balâdhurî continue la méthode ancienne qui consiste à détailler le récit historique et à le présenter en articles séparés ; dans les *Ansâb*, il s'efforce de combiner les matériaux tirés de livres de classe (*Ibn Sa'd*) et des chroniques plus anciennes (*Ibn Ishâk*, *Abû Mikhnaf*, *al-Madâ'inî*) avec une troisième forme de style, la littérature généalogique (*Ibn al-Kalbî*).

Bibliographie : La source bibliographique la plus ancienne est l'historien de Baghdâd, 'UbaydAllâh b. 'AbdAllâh b. Abî Tâhir Tayfûr (non conservé). 'UbaydAllâh et toutes les autres sources arabes anciennes ont été utilisés par Yâkût, *Irshâd*, II, 127-32 ; quelques autres références peuvent être trouvées dans la dernière compilation publiée dans l'introduction de l'édition des *Futûh* par De Goeje. Voir Brockelmann, I, 147 sq., S I, 126. (C. H. Becker – [F. Rosenthal])

BIOGRAPHIE D'IBN ABI SHAYBA

IBN ABI SHAYBA, ABU BAKR 'ABD ALLAH B. MUHAMMAD B. IBRAHIM (= Abu Shayba) B. 'UTHMAN AL-'ABSI AL-KUFI, *traditionniste et historien irakien (159-235/775-849) appartenant à une famille de savants religieux; son grand-père Abu Shayba était déjà kadi de Wasit, mais il est qualifié de da'if (Ibn Hadjar, Lisan al_Mizan, VI, 395). Abu Bakr fit ses études à al-Rusafa, voyagea "à la recherche de la science" et mourut à Kufa après avoir séjourné à Baghdad. Il eut de nombreux élèves, parmi lesquels on compte Ibn Madja [q.v.], et écrivit plusieurs ouvrages dont le Fihrist donne la liste : K. al-Ta'rikh, K. al-Fitan, K. Siffin, K. al-Djamal, K. al-Futuh dans le domaine de l'histoire, K. al-Sunnan fi l-fiqh, K. al Tafsir, K. al-Musnad ; ce dernier curieusement connu aussi sous le titre de Musannaf, est conservé en de nombreux mss (voir Brockelmann, S I, 215 ; dans S I, 260, est signalé un Radd 'ala Abi Hanifa imprimé à Delhi en 1333 avec une trad. en ourdou) et ses cinq vol. ont été partiellement imprimés à Multan. Cet ouvrage eut un succès particulier au Maghrib et en Espagne musulmane, où Baki b. Makhlad [q.v.] lui-même l'expliqua à son retour d'Orient, à la grande colère du mufti de Cordoue Asbagh b. Khalil (voir E. Lévi-Provençal, Hist. Esp. Mus., III, 477-8) et où il resta en usage dans l'enseignement des 'ulama' (voir Ibn Khayr al-Ishbili, Fahrassa, 131-3 ; al- Ru'ayni, Barnamadj, 44).*

